

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme CATHERINE CHAUVIN, présidente;
 M. ANTOINE MOREAU, commissaire;
 Mme JUDY GOLD, commissaire.

**AMÉNAGEMENT DU SITE CONTRECOEUR
DANS L'ARRONDISSEMENT
MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 21 juin, 19 h
Église Saint-Justin
5025, rue Joffre
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 21 JUIN 2007..... 1
MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE..... 1
ISABELLE DORAY 11
NANCY BASTIEN 26
GUY SAUVÉ 37
CHANTHA SEANG/DENIS JEAN 43
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL 45
SOLIDARITÉ MERCIER-EST 49

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

5 Bonsoir. Nous sommes à la dernière séance d'audition des mémoires sur le projet d'aménagement du site Contrecoeur dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Bonsoir, Madame. Bienvenue.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

10 Merci. Merci d'avoir souligné que c'était la plus longue journée, ça fait du bien parce qu'on en a besoin.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

15 Oui.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

20 Parce que avec les hivers qu'on connaît, on a besoin de nos belles journées. J'aimerais vous remercier et vous féliciter pour le magnifique travail que vous avez fait à travers toute cette démarche présente. J'aimerais savoir, si vous me permettez de féliciter tous les citoyens qui sont venus aussi ?

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

25 Bien sûr.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

30 Qui ont fait un merveilleux travail et qui sont devenus pour moi une source d'inspiration à bien des niveaux, pas seulement par rapport au site Contrecoeur, mais de façon générale. Je pense qu'ils ont fait preuve de beaucoup de vaillance, de courage et de détermination. Parce qu'on n'est pas nécessairement habilité à faire tout cela et j'ai remarqué spécialement monsieur Yves Leblanc qui m'a vraiment épatée et qui a été une bonne source d'encouragement.

35

Je commence tout de suite - je vais être plus courte que monsieur Leblanc. Alors, je le félicite, lui, dans un premier temps pour l'excellent travail qu'il a fait.

40 Dans un deuxième temps, je ne comprends toujours pas l'urgence du développement de ce projet et de son processus qui pour moi n'ont été qu'une suite d'événements précipités et déplorables laissant le citoyen stoïque devant cette destruction. - Si je parle trop vite ou pas assez fort... Alors, est-ce que c'est mieux ?

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

45 Oui.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

50

Le fait d'agir de façon aussi accélérée met une pression sur le citoyen qui est fort désagréable dans un système soit-disant démocratique. Le citoyen peut facilement se sentir lésé et remettre ce même système en question. Pourquoi ne pas avoir respecté les étapes et ainsi respecté votre Office, soit d'avoir procédé à la consultation publique avant tout genre de travaux de chantier, permettre ainsi aux citoyens de faire valoir leurs droits et leurs opinions, permettre à la faune, aux animaux ainsi qu'à toute l'écologie présente d'avoir une voix.

55

Pourquoi avoir remis les pamphlets d'information après la coupe des arbres ? C'est ce qui s'est produit pour mon secteur à moi pour les gens qui sont autour du périmètre d'Anjou. D'ailleurs, sur ces pamphlets, on peut lire en aucun temps que tous les arbres vont être abattus. Quel citoyen s'opposerait logiquement à une décontamination ? Terme impressionnant, mais aussi non réaliste compte tenu du type de contamination et l'espacement de celle-là. Il s'agit plutôt d'un terme stratégique.

60

65

Lorsque l'on sait en plus que de nombreux arbres n'étaient pas situés sur les dites zones contaminées dans l'espace nord aux abords d'Anjou, voire des arbres matures de 30 ans dont le diamètre des troncs faisait plus de 30 centimètres. Hier, j'ai été à l'Hôpital Maisonneuve, j'ai une tante malade, et j'ai vu des engins mécaniques prendre des arbres de leur endroit initial et les relocaliser à d'autres endroits sur le même terrain. Ces arbres avaient été offerts à l'époque à l'Hôpital Maisonneuve par le Jardin Botanique. Voilà un beau geste de la Ville de Montréal. La compagnie qui effectuait les travaux le faisait de façon bénévole. Le transfert des arbres à ce que j'ai pu constater hier se faisait quand même assez rapidement. Alors, c'était bien instructif et c'était bienvenu dans le temps.

70

75

Pourquoi ne pas avoir agi de la sorte avec les arbres âgés de plus de 30 ans du site Contrecoeur ? En Europe, il s'agit d'une pratique courante. Je déplore l'absence de personnes en poste de direction de la Ville de Montréal aux précédentes assemblées de consultation publique. Je suis inquiète à bien des niveaux sur la transparence de toutes ces actions.

80

Ayant pris connaissance des avis d'infraction du ministère de l'Environnement, j'ai été aussi informée qu'il y a eu de nombreuses dérogations. Il y a eu aussi le changement de statut de la SHDM. Encore une fois, ceci m'interpelle beaucoup au niveau de la transparence et de la crédibilité de tous les intervenants.

85

L'absence d'entente avec la carrière *Lafarge* est aussi d'une grande importance. Celle-ci fait la démonstration du manque de sérieux face à la responsabilité des décideurs du projet. Le promoteur donne comme réponse qu'il va faire des maisons plus solides. Cela ne changera en rien tous les autres inconvénients. Je peux vous assurer que j'entends très bien tous les bruits déjà mentionnés par les autres citoyens situés près de la carrière et des pétrolières à l'arrière de chez moi puisque je demeure directement à l'arrière de la carrière.

90

95

Je fais mention une fois de plus que ma nouvelle céramique du plancher de ma cuisinette est craquée à la grandeur et qu'il y a des fissures dans les murs, que mon voisin a dû faire réaliser des travaux de réparation à sa fondation et que mon autre voisin a aussi des fissures dans ses murs et son plafond, que lorsque j'ai communiqué avec la carrière *Lafarge* pour leur faire part de tous les inconvénients en fonction des explosions, on m'a alors répondu que je n'avais simplement pas à être venu m'installer si près d'une carrière.

100

Je suis à environ 300 mètres de la carrière. Je sais qu'il y a une partie des futurs résidents qui vont être situés à 130 mètres. Que vont vivre ces gens ? Le bruit des torchères le soir est si fort que je dois utiliser un appareil chez moi dans ma chambre, qui est un purificateur d'air, dont le bruit stable est plus fort pour contrer les sons élevés et instables des pétrolières ainsi que ceux des travaux de la carrière. Je sais que d'autres citoyens ont déjà fait la description de ces mêmes travaux, de ces mêmes bruits, et je ne vous ferai pas la même démonstration.

105

110

Tant qu'aux évaluations pour les impacts des zones de choc, je suis très sceptique. Chaque sol diffère et ne transmet pas les zones de la même façon. De toute façon, ces normes et mesures devaient être revues car elles ne correspondent en rien à ce qui concerne les citoyens, ce qu'ils vivent. Les mesures me semblent bien aléatoires. Lors des explosions, les fenêtres, les planchers, les sols vibrent chez moi et quand je dis «vibrer», c'est vibrer, et les coupes du vaisselier de ma voisine d'en face vibrent aussi. Ma mère qui demeure sur le boulevard Yves-Prévost près de la voie de service de l'autoroute 25 les ressent aussi. Sur ce, je fais confiance à votre bon jugement pour tirer les conclusions.

115

120

Il y a aussi les événements de *Interquisa* du 7 juin qui sont inquiétants. *Interquisa* n'en sont pas à leur première fuite malgré qu'ils ne sont installés que depuis très peu de temps. Ils ne sont pas les seuls à avoir eu des fuites au courant des dernières années. Voilà dernièrement un événement des plus surprenants et voire contradictoire dans le contexte présent, le souci soudain d'une trame verte dans l'Est de Montréal.

125

Je cite les paroles de madame Hélène Fotopoulos - j'espère avoir bien prononcé son nom, et qu'elle m'excuse si ce n'est pas le cas - de l'Environnement des parcs et des espaces verts et bleus de Montréal, je sais qu'elles ont déjà été citées par une autre citoyenne, mais je les trouve totalement surprenantes et très importantes. Voici ses paroles. «*Toute protection*

130 *des milieux naturels de l'île augmente la valeur de la métropole, la qualité de vie va être plus grande. Il faut poursuivre nos démarches en ce sens.»* Alors, je vois cette intervention totalement contradictoire avec le fait d'avoir détruit un espace vert important en détruisant aussi l'habitat des animaux et l'écologie existante.

135 Si je suis toujours de ce monde, s'il y a un reboisement sur ce site, je vais être en mesure de revoir les arbres matures à 82 ans. Je pense à tous nos enfants, nos jeunes qui avaient besoin de cette aire de nature et je pense à tous les poumons des êtres humains qui leur devaient une fière chandelle versus l'industrie polluante.

140 Bref, je vois beaucoup de désavantages à ce projet pour tous les citoyens actuels et à venir. Le processus et le projet sont beaucoup trop aléatoires. Tout le projet a été très mal démarré par de nombreuses entraves à la démocratie et atteintes à l'environnement. Pour moi, il n'y a que des pertes, qualité de vie, tranquillité, nature, et 10 ans de travaux et de construction si tout va bien avec tout ce que cela comporte d'inconvénients majeurs. D'ailleurs, qui va superviser tout cela ? Et le confort et le respect du bien-être du citoyen pendant cette période ? Est-ce le promoteur ? Car là, cela devient vraiment inquiétant.

145 La Ville de Montréal aurait dû au contraire développer cet espace vert et en faire un point d'honneur et aider la pollution comme elle va le faire pour la trame verte de la Rivière-des-Prairies avec monsieur Maciocia. Je crois que l'ombudsman de la Ville devrait jeter un coup d'œil dans tout cela.

150 Je demande aussi qu'il n'y ait aucun accès routier direct nord/sud d'Anjou à la rue Sherbrooke pour respecter la qualité de vie des gens déjà habitués à une certaine forme de quiétude.

155 Bref, on ne fait pas aux autres ce que l'on n'aimerait pas se faire faire. Qui d'entre vous aurait apprécié vivre cette situation ? On part travailler le matin, on fait confiance à nos décideurs, on revient le soir, il n'y a plus de boisée derrière chez soi sur quatre superficies de terrains de football. Il n'y a plus rien qu'une scène désolante qui fait penser au lancement d'une bombe. Cela a vraiment été un choc pour les citoyens et cela demeure ainsi.

160 Dernière question - je la fais brève - combien doit déboursé un citoyen qui contrevient à la Loi de la protection de l'arbre de Montréal et pourquoi et comment ce règlement peut-il si facilement être non appliqué par celui-là même qui l'a créé ? Merci de votre écoute.

165 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Merci, Madame. Le mémoire que vous avez lu, à moins que je n'aie pas la bonne version, elle est quand même assez différente de ce que vous nous avez fait parvenir ?

170

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

Oui. Oui, je me suis inspirée de monsieur Leblanc.

175

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Est-ce que vous allez nous fournir une copie du mémoire que vous nous avez lu ?

180

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

Je ne savais pas que je pouvais en fournir une, mais si c'est le cas, oui. Est-ce que je peux le faire de façon...

185

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Le soir même, certainement, puis je suis sûr que ce serait utile à la sténotypiste d'avoir une copie écrite de ce que vous avez lu ce soir.

190

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

O.K., je vais vous le remettre ce soir.

195

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Si vous pouvez.

200

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

O.K. Sinon, est-ce que je peux... parce que là, c'est fait pour moi. Est-ce que c'est possible de vous l'envoyer par courriel ou par télécopieur de façon plus adéquate ?

205

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Oui, par courriel, tout à fait, et on le mettra en annexe du mémoire que vous avez déjà fourni.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

210 Oui.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

C'est correct ?

215

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

C'est parfait. Merci beaucoup.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

220

On aurait peut-être quelques questions, quoique ce que vous nous avez dit, on n'a pas beaucoup de surprise dans le sens où ce sont des préoccupations qui ont été soulevées beaucoup par d'autres personnes. Je ne sais pas exactement si vous êtes dans la partie nord du site ?

225

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

Oui.

230

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

C'est ça ?

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

235

Oui, je suis vraiment près d'Anjou.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

240

J'aimerais avoir vos commentaires sur le bruit que vous percevez, que vous entendez et qui est associé aux activités de la carrière.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

245

Avec plaisir. Alors, voici. J'entends très clairement tout ce que vous a décrit monsieur Leblanc. Je n'ai pas vraiment les termes spécifiques pour les bruits de chaîne, les bruits de camion, les bruits de travaux. J'entends même celui qui donne les consignes aux employés. On entend... je ne peux pas vous dire ce qu'il dit, mais c'est sûr qu'on entend. On entend qu'il y a une conversation, qu'il y a des directives de données. Le bruit est suffisamment élevé, comme je disais, pour que j'achète un appareil pour contrer le bruit parce que le soir...

250

ce qui arrive, c'est que le soir, plus tard, ils partent les torchères, mais beaucoup plus fortes, beaucoup plus élevées, je dirais vers 11 heures, ce qu'a remarqué mon voisin d'à côté, et j'ai constaté la même chose aussi.

255 Alors, le bruit devient assez impressionnant et ce n'est pas stable comme bruit, alors, c'est difficile d'aller chercher un bon sommeil parce que c'est instable, mais c'est vraiment puissant comme bruit et si on a les fenêtres fermées. Je ne vous parle pas de fenêtres ouvertes. Et à ce moment-là, moi, j'ai dû acheter un appareil qui pouvait complètement écarter ces bruits-là pour que je puisse arriver à trouver le sommeil.

260

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Est-ce que c'est récent cette augmentation du bruit par les torchères vers 11 heures ?

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

265 Bien, selon moi, je ne veux quand même pas être trop précise pour induire votre commission en erreur, je pense que ç'a été graduel. Ça doit faire 10 ans que je demeure là et dans les dernières années, je peux vous dire qu'il y a eu un bon *sprint*, dans les deux dernières années et il en a été de même aussi pour la carrière parce que les travaux sont présentement près de la maison, alors... Mais il y a eu une progression assez
270 impressionnante. C'est pour ça que je vous dis que je suis vraiment inquiète pour les prochains citoyens qui s'en viennent parce que c'est certain que les secousses sismiques sont vraiment... même si elles sont dans la norme, ça ne correspond pas à ce qu'un être humain normal devrait vivre.

275 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Monsieur Moreau ?

M. ANTOINE MOREAU:

280

Juste une précision par rapport effectivement où vous dites que ça fait quelque temps que ça augmente les torchères et le bruit aussi de la...

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

285

Carrière.

290

M. ANTOINE MOREAU:

295 ... de la carrière. Est-ce que le rideau d'arbres, vous avez vu une différence aussi
comme beaucoup de vos concitoyens quand il a disparu ? Est-ce que ça a fait une
différence ?

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

300 Les arbres ?

M. ANTOINE MOREAU:

Oui, les arbres, quand ils ont été coupés ?

305 **MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:**

Ah, bien oui. Définitivement. C'est vraiment... il y a une très grosse différence. Je ne
voudrais pas faire un cas spécial de mon histoire, mais moi je suis asthmatique, alors, c'est
sûr que ces arbres-là étaient pour moi de bons amis et ils étaient nombreux, plus de 250, c'est
310 certain que ça fait comme... puis il y en avait quand même une bonne agglomération près
d'Anjou.

Je ne dis pas que... comment je pourrais dire ? Je ne vous dis pas que je veux qu'on
fasse un cas spécial de nos besoins, mais c'est sûr que pour nous, c'est un choc et en plus,
315 veux, veux pas, il y a la question aussi... même si on veut revendre, qui va vouloir acheter
des maisons où il y a un projet de 10 ans de construction, puis ça a l'air d'une explosion
nucléaire derrière chez vous ?

C'est là la réalité aussi. C'est une réalité qui est physique, qui est psychologique, puis
320 qui est aussi financière dans le sens que les pauvres gens qui sont touchés par tout ça, je
veux dire, quand tu vas montrer ta cour en arrière de chez vous, ça a l'air d'une catastrophe,
c'est certain que... puis on dit aux gens... «Ils en ont pour combien de temps ? - Si tout va
bien, c'est 10 ans.»

325 **M. ANTOINE MOREAU:**

Oui.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

330 Ça fait qu'on est pris au piège.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

335 Madame Gold ?

MME JUDY GOLD:

Oui, bonsoir.

340

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

Bonsoir.

345

MME JUDY GOLD:

Vous vous opposez clairement au projet.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

350

Oui.

MME JUDY GOLD:

355

Entre autres, à cause de la manière qu'il a été amené.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

360

Voilà.

MME JUDY GOLD:

Et dans sa forme actuelle.

365

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

Voilà.

370

MME JUDY GOLD:

Pensez-vous qu'il aurait été possible pour un promoteur avec l'aide des citoyens de développer le site d'une façon acceptable ?

375 **MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:**

Tout à fait.

380 **MME JUDY GOLD:**

Comment ?

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

385 Un peu comme je l'ai expliqué tout à l'heure parce que je savais qu'on pouvait faire la retransplantation d'arbres assez facilement, mais là je l'ai vu, je l'ai constaté. J'ai posé des questions et j'ai vu que c'était très facile. Ça leur a pris cinq minutes : ils ont entré une machine, ils ont soulevé les arbres, l'arbre en tout cas que j'ai vu, ils l'ont pris et ils sont allés le déposer dans un trou qu'ils avaient fait.

390

Ça fait que si ça a pris 5, 8 minutes au total, c'est à peu près ça que ça a représenté. Alors, je ne suis pas spécialiste dans la chose, je l'ai constaté, vu hier, mais il me semble que ç'aurait été facile de dire aux citoyens : «Savez-vous, on a un projet. On veut donner des maisons, des résidences à des gens. Est-ce que vous voyez comment ça peut se faire en harmonie avec vous ?» Un, en respectant le citoyen qui est déjà en place, en ne l'hypothéquant pas au niveau financier, au niveau de sa santé, au niveau de son vécu, de son quotidien, et deux, et bien ç'aurait été aussi de le faire dans l'harmonie, de dire : «Comment on peut faire ce projet-là dans l'harmonie, que tout le monde se sente bien, se sente confortable ?»

395

400

Qu'on respecte l'environnement, qu'on respecte la nature, qu'on respecte les citoyens. Il me semble que ç'aurait été vraiment un cheminement qui aurait été totalement différent et c'est celui-là qui fait qu'il y a plusieurs citoyens qui réagissent comme je réagis. Parce que pour nous, c'est vraiment comme s'il y a eu une bombe qui est arrivée, puis qui a détruit tout ce qui était là autant au niveau visuel, parce que là ce qu'on voyait, c'était des arbres, mais maintenant, on voit jusqu'à la rue Sherbrooke. Ça fait que je ne sais pas si vous comprenez, ça change tout. Ce n'est pas juste une chose, ça change la globalité de notre réalité.

405

MME JUDY GOLD:

410

Merci.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

415 Ça me fait plaisir, Madame.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Merci beaucoup, Madame Lapointe.

420 **MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:**

Merci beaucoup. C'est tout ?

425 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Oui.

MME DANIELLE TONDREAU-LAPOINTE:

430 D'accord.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

J'inviterais maintenant Madame Doray.

435

MME ISABELLE DORAY:

Bonsoir.

440 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Bonsoir et bienvenue. Vous avez une présentation ?

MME ISABELLE DORAY:

445 Oui.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Bravo.

450 **MME ISABELLE DORAY:**

Je vous ai fait parvenir un peu tardivement, et je m'en excuse, un sommaire très sommaire de ma présentation. Je vais broder un petit peu autour de ça.

455

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Alors, la parole est à vous.

460 **MME ISABELLE DORAY:**

Je vous remercie. Alors, mon nom est Isabelle Doray, je suis résidente de la rue Taillon. J'ai la chance de demeurer dans un des deux ronds-points qui jouxtent le plan de développement Contrecoeur. Alors, je vais essayer de séparer ma présentation dans les trois
465 points : la campagne en ville ; les préoccupations face au projet et les propositions d'amélioration.

La campagne en ville. Étant donné qu'une image vaut mille mots, vous avez la possibilité de voir ce que je voyais jusqu'en avril dernier évidemment. Il y a toujours... dans le
470 projet Contrecoeur, il y a le avant avril et après avril 2007. La dame disait tout à l'heure l'effet d'une bombe et c'est effectivement le cas. On se fait réveiller le matin à 7 heures et demie par un bruit de machine, on est là, on se demande ce qui se passe et on revient en fin de journée et on se rend compte que les arbres ont été rasés d'une façon absolument sauvage.

Alors ça, c'était l'annonce de l'agent d'immeubles : *La campagne en ville*. Je pensais
475 en 2003, en novembre 2003, quand j'ai acheté ma maison que c'était un truc de vendeur tout simplement pour attirer le client. Lorsque j'ai visité la maison avec mon mari, force a été de constater que c'était vrai, ça existait la campagne en ville. C'était une façon pour nous de jumeler notre désir de rester sur l'Île de Montréal et notre désir de tranquillité, de nature et de
480 pouvoir avoir un quartier tranquille pour pouvoir élever notre famille.

J'ai une fille de 3½ ans qui, déjà l'été passé, à 2 ans et quelques mois, avait appris à reconnaître les oiseaux, le cardinal, le chardonneret, elle reconnaissait leur chant, la tourterelle. «Ah, maman, écoute, c'est la tourterelle. - Oui, ma puce.» Elle avait aussi appris
485 à trouver les couleuvres. Ça, j'aimais moins ça, mais je faisais : «Oui, c'est joli.» Et les petits renards et puis les familles de canards. Je ne pensais pas pouvoir vivre ça en ville. Oui, c'était une possibilité. Pour moi, la nature a toujours été très importante, mais par mon travail, je dois demeurer en ville. Alors, c'était une occasion en or de jumeler finalement le besoin de la nature avec l'obligation d'être en ville.

490 En avril malheureusement, ç'a été détruit. Mais ce n'est pas juste le syndrome du «pas dans ma cour» ou «je suis bien et je ne veux pas qu'on construise». Il ne faut pas penser que c'est quelques citoyens qui se plaignent, et surtout ceux qui étaient riverains qui ont le plus de nuisance, ce n'est pas juste nous qui sommes sur la limite qui perdons un
495 environnement. Ce sont tous les citoyens du secteur. Mes préoccupations face au projet, c'est pour ma qualité de vie évidemment, mais c'est également celle de mes concitoyens et la qualité de ceux qui vont devoir habiter le site Contrecoeur.

500 L'endroit n'était pas parfait : il y avait les raffineries, il y avait la carrière, il y avait du
bruit. Il y a certaines journées où je me disais : «Ah, c'est tranquille aujourd'hui. Ah oui, tiens,
il n'y a pas le bruit de fond...» qu'on entendait. Alors, je suis consciente que ce n'était pas
parfait, sauf que la balance des inconvénients lorsqu'on avait le boisé, lorsqu'on avait cet
espace urbain naturel, c'était quelque chose qui contrebalançait et qui faisait en sorte que la
505 balance des inconvénients l'emportait du côté du bien-être parce que cet écran naturel faisait
en sorte que les nuisances étaient diminuées d'autant.

Maintenant, on ne l'a plus cet écran naturel. Le bois n'est plus là pour nous protéger
des odeurs, nous protéger de la pollution par le bruit, nous protéger de la poussière et de
toutes les autres nuisances. Et ceux qui vont s'y rapprocher, ce sera d'autant pire qu'ils
510 seront plus proches des sources de nuisance.

Une préoccupation importante également, c'est le fait qu'on n'a pas pris la peine de
consulter les citoyens avant. Pas de les mettre devant le fait accompli autour du 10 avril en
coupant les arbres. Pas en faisant des cachettes, pas en arguant un élément de
515 décontamination des terrains alors qu'on se rend très bien compte quand on analyse le projet
que c'était une minorité des terrains qui devaient être décontaminés.

Qu'on ne vienne pas nous dire non plus lorsqu'on arrête les travaux le 17 avril, comme
par hasard la journée de la Terre, que c'est parce qu'on veut écouter les citoyens alors que
520 c'est juste parce qu'ils ont reçu un avis du ministère de l'Environnement qui les oblige à
arrêter. Qu'on ne vienne pas non plus nous dire qu'on ne fera plus ça, en parlant du nord qui
avait été déboisé en premier lieu d'une façon sauvage aussi et une semaine après ce *mea
culpa* public au cours d'une rencontre, on se met à couper les arbres. Ce n'est pas ça
consulter les gens.

525 Je ne veux pas toujours revenir avec les thèmes des arbres, mais malheureusement, c'est un
petit peu ce qu'on a comme point de comparaison pour la bonne foi de cet organisme
paramunicipal et de la Ville de Montréal. C'est inquiétant. Alors, prendre la peine de
consulter les citoyens, c'est se rendre compte que depuis plusieurs années, il était question
530 d'une piste cyclable. Ça aurait été une bonne chose. Prendre la peine d'écouter les citoyens,
c'est se rendre compte que déjà actuellement, il manque de lieux de rencontre, il manque de
lieux pour des activités communautaires, culturelles, sportives et là on veut nous rajouter près
de 5 000 personnes de plus sans avoir aucun complexe de cette nature-là.

535 Prendre la peine de consulter les citoyens, c'est se rendre compte que cet espace vert
pour plusieurs, c'est quelque chose d'important, d'essentiel à la qualité de vie et c'est une
façon de respecter les résidents actuels du secteur. Encore une fois, je tiens à souligner que
ce n'est pas seulement les résidences limitrophes, mais bien tout le secteur. Parce que, par
exemple la circulation. On parle de 400 à 500 voitures supplémentaires. Quand on compare
540 à l'autoroute 40, c'est rien, c'est sûr, ou à la 25, c'est rien, mais dans un quartier résidentiel,

400 voitures de plus par jour, c'est énorme. Dans des voies de circulation qui ne sont pas du tout construites dans cette optique-là.

545 Je pense entre autres à la rue Yves-Prévoist, la rue Yves-Prévoist, en fait ça s'appelle le boulevard Yves-Prévoist, ça n'a de boulevard que le nom, c'est un terre-plein au centre, une voie dans une direction est et l'autre voie dans la direction ouest, jumelée à une piste cyclable qui est à même la voie de circulation avec des poteaux. Alors, point de vue sécurité, ce n'est pas énorme. C'est la voie d'accès vers l'autoroute 25 et la 40 et c'est une voie qui aura encore plus de circulation. Ces résidences qui ont déjà l'année passée, si ma mémoire est
550 bonne, c'est l'année passée ou il y a peut-être deux ans, demandé et obtenu l'installation de dos d'âne sur le boulevard Yves-Prévoist pour ralentir la circulation, qu'est-ce que ça va être pour ces résidents-là 400 véhicules de plus par jour ?

555 Quand je parle également du bruit, de la poussière, pollution, je l'ai couvert, je n'ai pas l'intention de revenir et je suis certaine que d'autres personnes l'ont couvert également. Ce qui m'interpelle également comme citoyenne, c'est lorsqu'on dit : «Nous allons construire à l'intérieur du cercle rouge», c'est-à-dire en cas d'accident industriel, il y a des bâtiments qui sont touchés par les accidents industriels. Ça n'a pas l'air à déranger personne.

560 Moi personnellement, qu'on mette des personnes âgées là, donc, à mobilité réduite, qu'on propose de mettre une garderie dans ces locaux-là, moi personnellement, ça me dérange énormément. Je trouve ça très inquiétant quand on parle de respect des citoyens, quand on parle de respect des personnes qui sont là, d'une qualité de vie, d'environnement. Est-ce que c'est nécessaire de mettre ces bâtiments si près ? Peut-être que l'accident
565 industriel n'arrivera jamais, mais s'il arrive, comment peut-on tolérer que des personnes âgées, des enfants, quelque personne que ce soit, qu'on construise sachant très bien qu'il y a des risques réels ?

570 La qualité de vie a déjà commencé à être affectée. Pourquoi ne pas avoir profité de ce que la nature nous offrait si généreusement ? Déjà depuis le mois d'avril, on voit que la zone sinistrée, le bombardement, la nature a repris ses droits et c'est vert. On n'a pas des arbres évidemment, c'est plus du gazon, c'est plus des herbes, mais c'est vert et je regardais encore en fin de semaine, puis je me disais : «Bon, ce n'est pas aussi beau que l'été passé, mais c'est déjà un moindre mal. Au moins, il y a une verdure. Il y a cette impression de ne
575 pas être en ville et le fait que les réservoirs, les gros réservoirs rouillés en métal des raffineries, ben moi, j'ai découvert qu'ils étaient là en avril quand ils ont coupé les arbres parce que depuis deux ans et demi que j'étais là, deux ans, je ne les avais pas vus, ils étaient cachés. Mais là, ils ne le sont plus.

580 Quand on regarde, quand on respecte les citoyens, on s'arrange pour maintenir. Les citoyens qui demeurent ici, c'est vrai qu'on savait qu'il y avait les raffineries, c'est vrai qu'on savait qu'il y avait la carrière *Lafarge*, mais ce qu'on savait aussi, c'est qu'il y avait ce boisé-là, il y avait cette zone tampon-là, et nulle part il a été question que cette zone tampon était pour

585 être détruite, anéantie comme ça pour des raisons financières. Parce que c'est ça en bout de ligne : on veut amener du monde, on veut avoir des taxes - et je vais y venir dans ma quatrième préoccupation, c'est une question financière - je ne dis pas que c'est juste financier, mais c'est une question financière évidemment.

590 Alors, nous quand on a acheté en novembre 2003, mon mari est résident du secteur, en fait, il avait passé toute son enfance là, connaissait très bien, lui-même jouait dans les bois où il a construit des chemins à ma fille l'année passée pour qu'elle aussi joue, et sa réaction à elle, spontanée, quand elle a vu les arbres coupés, ç'a été de dire : «Mais maman, je veux pas qu'ils coupent les arbres. Papa ne pourra plus me faire de chemin dans le bois. - Peut-être, ma petite puce, que tu vas avoir des nouveaux amis par exemple.» On essaie de trouver le bon côté des choses, mais elle n'a pas vraiment besoin de nouveaux amis, elle en a 595 en masse comme ça, puis elle en a en masse avec ceux qui sont déjà là. Les arbres, par exemple, la forêt, le bois, les animaux, les oiseaux, ça, je pense qu'elle en avait besoin.

600 Donc, en novembre 2003 quand on a acheté, on s'est renseigné parce qu'on est des adultes responsables et on sait qu'un terrain vacant qui appartient à la Ville de Montréal, ça peut avoir des intérêts pour des constructions. Et on a fouillé. Je ne dis pas qu'on a fait une recherche exhaustive, mais on est deux perfectionnistes un petit peu obsessifs, alors, on a regardé amplement. On a fouillé sur internet, sur les documents de la ville, Accès-Montréal, et c'est étrange, il n'y avait rien. Il n'y avait rien qui parlait du site Contrecoeur alors que selon ce que j'ai compris, et je ne voudrais pas mettre des paroles dans la bouche de personne, 605 mais selon ce que j'ai compris aux audiences publiques du 14 mai, il me semble que déjà depuis août 2003, il était question de ce projet-là. Bien, il était bien gardé parce qu'on n'en a pas trouvé trace et au contraire, tout ce qu'on parlait, c'était la continuation encore plus dans l'Est du boulevard Bourget. C'était ça qu'il était question, mais «ah, un projet... oui, un jour peut-être que...» Il n'y avait rien. Et là, on se ramasse deux ans après avoir acheté et c'est là 610 maintenant. Pas dans 10 ans, c'est là, maintenant.

615 Environnement négligé, encore une fois, ça rejoint les nuisances. Ce que je trouve le plus paradoxal cependant, c'est que nous sommes dans une aire où l'environnement, les questions environnementales sont importantes. Il n'y a pas, je pense, une journée sans que quelque chose dans les nouvelles parle d'environnement, de qualité de l'air, le smog urbain, Kyoto ou pas Kyoto, les effets de serre, etc., etc. Je ne suis pourtant pas une 620 environnementaliste de la ligne dure, je ne me serais jamais définie comme environnementaliste. Il va m'arriver d'oublier une lumière, de laisser couler l'eau pendant que je me lave les dents... mais je risque une contravention - oui, c'est épouvantable - si je risque une contravention parce que mon moteur tourne un peu trop longtemps l'hiver. Comment est-ce qu'on peut d'un côté, la même ville, donner des contraventions pour ça ? Et je suis bien d'accord parce que j'ai toujours trouvé ça *nono* de réchauffer son auto l'hiver mais, par ailleurs, on va se permettre un abattage d'arbres, le poumon d'un quartier, on détruit ça.

625 Je trouve que c'est un paradoxe. Et ce qui me fait encore plus... ça me ferait rire si ce
n'était pas si triste, c'est que qu'est-ce qu'on parle comme moyen d'atténuation pour la
carrière ou pour les 10 futures années de travaux ? Ah, on va arroser pour diminuer la
poussière. C'est parce que je pensais que l'eau n'était pas une denrée infinie, je pensais qu'il
fallait la protéger l'eau aussi. Mais non, on va arroser alors qu'on aurait pu laisser les arbres.
630 Il y en aurait eu une mesure d'atténuation.

Point suivant, la dominance des intérêts financiers évidemment au détriment des
citoyens, de leur qualité de vie et du respect des citoyens. Les mots qui sont cités
proviennent de Jean-François Bertrand, directeur général adjoint de la SHDM du 14 mai
635 2007. Dans les tout premiers mots qui ont été prononcés à la première soirée d'audience
publique : «La mission de la SHDM est de contribuer au développement du territoire et à
l'accroissement de la richesse foncière de la Ville de Montréal par la réalisation d'interventions
immobilières.»

640 Encore une fois, je trouve ça révélateur que ça fasse partie des premières phrases
dites par monsieur Bertrand lors de cette audience. Ça démontre l'intérêt principal qui est une
question de taxe municipale, de rentrées d'argent. Ce n'est pas impossible, ce n'est pas
même en soi mauvais, mais où est le respect des citoyens ? Où est le respect des habitants
actuels de l'endroit ?

645 Le manque de transparence de la Ville et de la SHDM. J'ai parlé de la
décontamination et de l'abattage des arbres sur ce prétexte-là. Il y a également la question
du constat d'infraction. On parle qu'il y a une entente avec la carrière *Lafarge* alors qu'il n'y en
a pas d'entente avec la carrière *Lafarge*. On espère avoir une entente avec la carrière
650 *Lafarge*. Mais, entre vous et moi, pourquoi est-ce que la carrière *Lafarge* accepterait de
réduire ses activités commerciales ? C'est une entreprise qui a pour but de faire des profits et
on lui demanderait et elle accepterait de promettre : «Ah, je ne dépasserai pas cette limite-
là.» Ça ne fait pas de sens. C'est rêver en couleur, c'est espérer... c'est peut-être apaiser les
inquiétudes des citoyens, les inquiétudes de la Commission potentiellement en disant : «Oui,
655 oui, il va y en avoir une entente, ils ne dépasseront pas... alors, on reste vraiment dans les
limites...» Vous vous rappelez sur les schémas, il y avait des cercles, à l'intérieur de tel jaune
ou tel brun, c'était acceptable. Oui, mais ça, c'est en autant que la carrière ne bouge pas.
Personnellement, je n'y crois pas à ça, qu'il va y avoir une entente. Je trouve que ça fait juste
pas de sens.

660 Un autre manque de transparence, c'est la contradiction quant à l'application des
politiques de mise en valeur du territoire et de développement urbain, Rivière-des-
Prairies/Pointe-aux-Trembles qui est un arrondissement de la Ville de Montréal versus
Mercier-Est et le site Contrecoeur. Je suis tombée, évidemment pas par hasard, j'ai fait des
665 recherches, mais... Ville de Montréal, réseau des parcs, milieux naturels, sur le site internet
de la Ville de Montréal entre autres, et on parle réseau des grands parcs - j'en ai une copie, je

670 pourrai la joindre à mon mémoire - et on parle de la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels le 13 décembre 2004 et la Ville est fière d'en parler. *«La Ville de Montréal a adopté la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels qui se fonde sur une approche résolument innovatrice et prometteuse conciliant les besoins de protection et de conservation du patrimoine naturel avec les besoins de développement urbain.»*

675 Bien, si l'approche résolument innovatrice et prometteuse consiste à raser un terrain, en fait quatre terrains de football boisés, je suis inquiète. Ça fait peur un petit peu.

680 Également sur ce document-là, les trois dernières lignes de la fin, c'est indiqué : *«Il a été démontré qu'un développement qui mise sur les milieux naturels offre une meilleure qualité de vie aux citoyens donnant ainsi une plus value aux propriétés à proximité.»* Ce n'est pas des citoyens qui ne veulent pas dans leur cour qui disent ça, c'est dans la politique même de la Ville de Montréal.

685 Mais encore plus intéressant, je vais également joindre cette copie-là, la politique, toujours la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels de Montréal, bilan et orientation, il est indiqué que *«Face à la perte annuelle de 75 hectares de bois dans la dernière décennie, la Ville de Montréal a été la première municipalité au Québec à adopter, en décembre 2004, une Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels.»* Et la Ville en est fière.

690 Alors, regardons un petit peu la trame verte de l'Est de Montréal, le plan qui a été adopté en février 2007 par l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles. C'est sûr qu'on n'est pas dans Rivière-des-Prairies, mais ce qui est bon pour Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, pourquoi ne le serait-il pas pour Mercier-Est ? Alors, on parle de *«développer une vitrine verte sur plusieurs kilomètres depuis le pont Charles-de-Gaulle, afin de contribuer au sentiment de fierté ressenti par la population de l'écoterritoire face à leur qualité de vie en dépit des nuisances associées aux industries pétrolières et industrielles.»* Je crois qu'on pourrait faire un copié/collé si l'arrondissement Mercier-Est voulait bien adopter une trame verte.

700 *«Conserver les bois le long de l'autoroute comme protection antibruit et comme éléments de qualité visuelle d'un milieu fortement industrialisé.»* Je pense que c'est également le cas de Mercier-Est. On a Lafarge, on a les raffineries. *«Consolider les limites d'un parc»,* ça ne s'applique pas nécessairement, *«suppléer à la carence d'espaces verts dans l'Est de l'île de Montréal.»* Je crois qu'on est dans l'Est de l'île de Montréal, on s'appelle Mercier-Est.

705 Alors, quand on regarde la trame verte de l'est de Montréal, on parle de la trame verte de l'Est, on a la coulée verte du ruisseau, il y a quelques exemples, mais le site Contrecoeur,

710 lui, il n'en fait pas partie évidemment parce que le site Contrecoeur, ben, on veut construire des maisons pour mettre les gens le plus proche possible des industries au lieu de créer ou de conserver une zone verte.

715 Alors ça, c'est la trame verte de l'Est de Montréal, et on a maintenant la trame verte de Mercier-Est. Quand on parle de bombardement, c'est sûr qu'on n'est pas à Beyrouth et à Bagdad, on ne se compare pas à ça, comprenez-nous bien, mais imaginez que vous revenez le soir... revoyez les photos de tantôt, du début de la présentation, vous revenez le soir, puis vous voyez ça. C'est assez déprimant, je vous le dis bien honnêtement. J'ai eu quelques journées à peut-être un petit peu déprimer à la maison, puis là, mon mari me disait : «Ben, reviens-en, Isabelle. - Non, je n'en reviens pas, je n'en reviens juste pas.»

720 Et c'est ça que je vous dis, que la verdure a repris ses droits, alors évidemment c'était au printemps. Alors là, ça a repoussé, c'est un peu moins désolant comme regard déjà quand on regarde.

725 Bon. C'est bien beau se plaindre, c'est bien beau dire nos pauvres arbres qui sont partis, c'est possible d'en replanter, et je ne désespère pas. Alors, il y a des propositions d'améliorations du projet. Première proposition, au risque de paraître gourmande, c'est carrément de mettre en valeur l'espace vert, de le réinstaurer pendant qu'il n'est pas trop tard. Tout n'a pas été détruit encore, profitons-en. Je vous dirais oui, au risque de paraître gourmande, mais pourquoi pas ? Pourquoi est-ce que l'est... l'ouest de l'est de Montréal n'aurait pas droit à un espace vert, à un espace de qualité, à une fenêtre verte et à un paravent devant les industries ?

735 Pourquoi ne pas profiter de ce que la nature nous a offert si généreusement et gracieusement ? Piste cyclable pourrait être une utilisation, des espaces de jeux, des activités pour les jeunes, pour les adultes également, jardins communautaires pourraient également être une autre solution. Les possibilités en fait sont multiples pour peu qu'on se donne la peine d'y penser et de s'attabler avec les principales personnes visées, les résidents qui ont des bonnes idées pour l'enrichissement du secteur en gardant cet espace boisé.

740 Deuxième proposition, préserver les boisés existants. C'est drôle, l'autre jour, j'étais aux Rendez-vous horticoles au Jardin Botanique et tout à fait par hasard, il y avait un kiosque de Le *sentier urbain*. Je me suis approchée, j'ai vérifié ce qu'il en était et c'est des gens qui justement avec des subventions, ça ne coûte pas d'argent à la Ville de Montréal, il y a des subventions données par le provincial et je pense même par le fédéral, ils préservent un boisé existant, ils vont le réaménager, enlever les espèces nuisibles, en planter d'autres et pourquoi est-ce que la SHDM, la Ville de Montréal n'a pas pensé faire appel à cet organisme ou à d'autres organismes pour aménager le secteur plutôt que de tout le détruire ?

750 À tout le moins si on ne peut pas préserver l'espace vert, il faudrait définitivement
améliorer le projet proposé. Améliorer le projet proposé, il y a des conditions préalables.
Premièrement, il faut à tout prix réduire la densité du projet. Ça n'a pas de bon sens de
passer à une population actuelle dans la paroisse Saint-Justin à, je pense 7 500 personnes,
755 plus ou moins, et d'en rajouter du coup plus ou moins 5 000. Ça n'a pas de bon sens. Il n'y a
personne qui accepterait une telle densité.

Des ententes pour limiter les activités de dynamitage, je pense que c'est également un
prérequis pour que non pas que les citoyens actuels, mais les futurs résidents soient protégés
contre cette nuisance.

760 Élimination importante des nuisances sonores. Ça coule de source également, ça va
avec les mêmes ententes.

Et un cadre législatif de la cohabitation résidentiel/industriel, je pense également que
765 ça devrait être un prérequis. Et une fois ces prérequis rencontrés, là on peut parler de
l'aménagement du site. Et comment ? Écoutez, il y a le site actuel. On pourrait... oui, cet
espace où il y a un cercle, puis c'est dessiné je ne sais plus trop pourquoi, on pourrait faire en
sorte d'avoir une véritable collectrice par le boulevard Contrecoeur. Alors, oui, effectivement,
le cercle avant, je me rappelle, c'était pourquoi, c'est avec Anjou, Ville d'Anjou, qui accepte de
770 participer d'une certaine façon au projet, je ne veux pas utiliser les mauvais mots, mais en
donnant une certaine partie de son territoire ou en tout cas en vendant, je ne connais pas les
termes, mais peu importe, fait en sorte que toute la partie B-1 qui était encerclée et où il y a le
trait bleu est beaucoup moins réduite, et on pourrait à ce moment-là, donc, faire en sorte
qu'au lieu d'avoir un croche dans le boulevard Contrecoeur parce qu'il faut suivre les limites
775 du territoire de l'arrondissement, faire en sorte que ce boulevard soit en ligne droite ce qui
ferait une collectrice véritable d'un bout à l'autre et ce qui permettrait également justement de
détasser l'espace B-1 et de lui permettre de respirer parce qu'on éviterait ce croche-là.

Du même coup.... Attendez, je vais reprendre mes notes parce que je suis en train de
780 me mélanger dans mes clics. À ce moment-là également, ce serait tout simplement en
tassant B-1, en évitant le croche de la rue Contrecoeur, à ce moment-là, ça permet de
respirer, de désenclaver et la rue qui est également en dessous du B et en face du H pourrait
également être droite au lieu d'avoir un paquet de courbes ce qui respecterait la trame
urbaine. On n'est pas à Brossard où leurs rues sont un peut tout croches, on est à Montréal
785 et c'est assez des rectangles à Montréal. Alors, ça permettrait de respecter cette trame
urbaine.

Évidemment, il y aurait la piste cyclable, il y aurait le parc naturel qui est ajouté parce
que le parc actuellement est dans la partie F. Alors, on rajouterait un espace plus important
790 d'espaces verts, de parcs naturels qui jouxteraient la carrière. On pourrait également
redistribuer les multiplex. Donc, le B-1 serait réaménagé, ce sera la prochaine diapo, mais le

C serait réaménagé. Donc, tout ce qui est multiplex, au lieu d'être concentré à l'endroit initial, c'est-à-dire un peu plus au sud du projet serait réaménagé, éparpillé.

795

Et, il ne faut pas se le cacher, les multiplex, c'est les logements sociaux, donc, des personnes avec moins de revenus, moins de possibilités souvent, et ces personnes auraient alors un accès direct au parc. Pas seulement des unifamiliales, ce serait également les personnes des multiplex en ayant le parc naturel agrandi qui auraient accès.

800

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Madame Doray, ça fait presque une demi-heure. Si vous voulez qu'on ait le temps pour des questions et qu'on finisse à une heure raisonnable...

805

MME ISABELLE DORAY:

810 Oui, oui, je termine ça. Alors le B justement est redistribué également. On continue
l'espace vert en faisant une espèce de séparation de verdure entre les unifamiliales et les
multiplex, mais vous voyez également le lien jusqu'aux personnes âgées, jusqu'au E pour les
personnes âgées, d'un bord à l'autre. Alors, ces personnes ont un accès à la promenade, au
parc, d'une façon plus facile. On peut faire également un accès de la piste cyclable
éventuellement à cette bordure-là, éventuellement rejoindre la rue Robitaille également, un
815 centre communautaire multisports et à ce moment-là, les résidents de Rousseau et d'Eugène-
Achard, étant donné que les rues sont droites, que sont désenclavés également les multiplex
et les unifamiliales, à ce moment-là, les rues, les espaces d'Eugène-Achard qui inquiétaient
beaucoup les résidents d'Eugène-Achard, à ce moment-là, ce n'est pas nécessaire d'avoir un
accès par cette rue-là puisque la rue descend d'une façon plus évidente et plus naturelle.

820 Dans la partie A, peut-être faire des accès pour eux aussi les désenclaver et
également pourquoi pas maintenir une bande verte, que ce soit sous forme de haie, que ce
soit sous forme de piste cyclable, de promenade, entre les résidences actuelles qui font tout le
long et la prochaine bande de construction, ce qui serait une façon de respecter
l'environnement qui prévalait pour les citoyens actuels. Et voilà. Je vous remercie de votre
825 attention.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

830 Merci à vous. Je n'avais pas réalisé que c'était la dernière acétate.

MME ISABELLE DORAY:

Je n'avais pas réalisé que ça faisait presque une demi-heure.

835 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

On ne s'en rend pas compte. Le temps passe bien vite. Merci pour votre présentation
d'une très grande qualité à la fois sur le plan du contenu et sur le plan visuel. J'aimerais
savoir pourquoi dans votre proposition de bonification du projet vous avez placé un centre
840 multisports ?

MME ISABELLE DORAY:

845 Parce que c'est déjà des choses qui sont demandées par les citoyens. Que ce soit
multisports, communautaire, c'est déjà actuellement... ça manque dans le quartier. Alors
évidemment, si on rajoute une population importante, c'est définitivement quelque chose qui
est important. Il n'y en a pas d'aménagement. Vous vous rappelez sur la carte de la SHDM,

pour la piscine, on allait en bas des *tracks* de chemin de fer. Il n'y a rien de culturel, communautaire, sportif dans un environnement proche.

850

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

On avait posé la question à l'arrondissement et puis la réponse qu'on a eue, c'est que depuis longtemps, il y a un projet de centre sportif et culturel qui serait plus planifié sur la rue Hochelaga, donc peut-être dans Mercier, mais au sud de Sherbrooke. C'est évidemment des équipements qui coûtent assez chers, alors, la recherche de financement, c'est sur une longue haleine.

855

Donc, ce que je veux dire, la raison pour laquelle j'amène cette information, c'est pour me faire un peu l'avocat du diable dans le sens où il semble que l'arrondissement est conscient du fait que dans Mercier-Est au nord de Sherbrooke, à part le parc Thomas-Chapais et le centre Saint-Justin, il n'y a pas beaucoup d'équipements communautaires de quelque nature que ce soit. Il y a une planification à plus long terme pour mieux doter l'arrondissement ou la partie Est de l'arrondissement des infrastructures adéquates et puis s'il y avait un choix de localisation à exercer, il serait préférable de localiser ces équipements au centre de la zone où il y a des besoins plutôt qu'à l'extrémité. Comment vous réagissez à ça ?

860

865

MME ISABELLE DORAY:

Deux choses là-dessus. Premièrement, les attentes de financement, je ne l'ai pas mentionné, mais c'est également une de mes préoccupations parce que pendant les consultations, on a souvent entendu la personne responsable de l'arrondissement dire : «Bien, ça va dépendre du budget, ça va dépendre de la ville-centre». Alors moi, cette espèce de jeu de *ping-pong* entre l'arrondissement et la ville-centre selon les budgets, ça m'inquiète un petit peu quant à l'avenir du véritable développement concret. Première chose.

870

875

Deuxième chose. Dans l'état actuel du quartier, je suis d'accord avec vous qu'on pourrait très bien se contenter de cet espace plus au sud dans un milieu où les besoins sont probablement encore plus criants. Dans un cas, par ailleurs, où on rajoute une population de cette importance, parce qu'on parle actuellement de 5 000 personnes, même si on baisse la densité, il faudrait la baisser beaucoup pour que ça fasse un contrepoids, alors, dans une population d'une telle densité, je pense qu'à ce moment-là, et avec beaucoup... un pourcentage important de logements sociaux, je crois qu'on ne peut plus dire : «Ah bien, le sud en a plus besoin que le nord.» Le nord va en avoir besoin également à ce moment-là.

880

885

MME JUDY GOLD:

Si le projet se réalise, les citoyens, les riverains devront vivre avec le promoteur pendant les huit ans de construction.

890

MME ISABELLE DORAY:

Oui. Rappelez-moi-le pas.

895

MME JUDY GOLD:

Comment améliorer la relation entre les citoyens et le promoteur qui rendrait la situation le plus confortable possible ? Avez-vous des suggestions ?

900

MME ISABELLE DORAY:

Le problème, c'est qu'on est parti du mauvais pied. Alors, il faudrait évidemment que le constructeur démontre une totale bonne foi, fini les cachettes, fini les demi-vérités et fini les actions unilatérales et sauvages. Alors, déjà ça, il faudrait que ce soit clair.

905

D'autre part... Pour ma part, si la première étape du projet était de dresser une végétation entre ma clôture, parce que moi, c'est la clôture, et le projet à venir, déjà je trouve que ce serait un pas dans la bonne direction parce que ça n'enlèverait pas toutes les nuisances, mais il y en aurait une certaine partie qui serait, et je ne parle pas d'arbres de deux pieds de haut évidemment, je parlerais de quelque chose qui aurait du bon sens, je pense que ce serait déjà une façon pour le promoteur, le constructeur de montrer sa bonne foi et son désir de respecter les citoyens, mais il va falloir qu'ils fassent leur preuve parce que pour l'instant, ils sont ben mal partis.

910

915

MME JUDY GOLD:

Je vous pose la même question que j'ai posée à un de vos concitoyens cet après-midi. Est-ce que vous voyez quelque chose de positif dans ce projet ? Par exemple, garder les familles à Montréal.

920

MME ISABELLE DORAY:

Si c'est de garder les familles pour en faire fuir d'autres... Le choix que j'ai fait en 2003 en achetant la maison ici, je ne suis pas sûre... je ne peux pas revenir en arrière, puis je ne peux pas dire si je l'aurais fait ou pas, mais une chose est certaine, c'est que pendant huit ans, la construction, population, densité comme ça, je ne suis pas certaine que j'aurais fait ce choix-là.

925

930

Combien de maisons ont déjà été vendues depuis que le projet est en branle ? Est-ce que c'est relié à ça ? Encore une fois, je ne peux pas répondre. Alors, si on va chercher

certaines familles, mais qu'on en fait fuir d'autres, où est l'avantage ? Pourquoi ne pas justement respecter les familles qui sont déjà là ?

MME JUDY GOLD:

935

Est-ce que ça veut dire que vous et/ou vos voisins considérez déménager à cause du développement quand vous dites «en faire fuir d'autres» ?

MME ISABELLE DORAY:

940

Ben, je ne peux pas dire que c'est quelque chose qui ne me traverse pas la tête. Je vais attendre de voir par exemple parce que je suis quand même bien où je suis et j'aimerais ça garder ce bien-être, mais j'ai un petit peu de difficulté à imaginer comment je pourrai continuer à être bien avec 5 000 dans ma cour.

945

Ils ne sont pas dans ma cour, mais cette densité, circulation, perte de sécurité, peu d'espaces verts. Peut-être. Je ne veux pas induire la Commission en erreur en disant : «Oui, oui, ou, c'est sûr.» Non. Il y a des avantages, mais ce serait définitivement une question. Moi quand j'ai acheté cette maison, et c'est ce qui me faisait si mal en avril, c'est que pour moi j'avais peut-être un rêve d'enfant qui n'a pas eu de maison familiale, mais j'avais envie que ma fille grandisse dans cette maison-là et quitte la maison un peu comme mon mari, lui, a fait, et quitte la maison familiale un jour pour voler de ses propres ailes, et ce choix-là est remis en question.

950

955

Je ne dis pas que ce ne sera pas ça. Mais la pensée qui ne m'avait jamais traversé l'esprit les deux dernières années me traverse l'esprit. Est-ce qu'on ne serait pas mieux éventuellement de regarder ailleurs, en banlieue, parce que c'est là où il y a beaucoup de monde ? Mais je choisirais ma banlieue.

960

MME JUDY GOLD:

Merci pour votre présentation expressive et articulée.

MME ISABELLE DORAY:

965

Ça m'a fait plaisir.

M. ANTOINE MOREAU:

970

Vous faites une collectrice qui rejoint la rue Robitaille si j'ai bien compris, c'est-à-dire Contrecoeur qui irait jusqu'à Robitaille clairement et directement avec... ça veut dire une augmentation de circulation sur la rue Robitaille comme telle. J'imagine que...

UNE PERSONNE DANS LA SALLE :

(INAUDIBLE)

975

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Attention, Mesdames, on ne peut pas intervenir de la salle comme ça.

980

MME ISABELLE DORAY:

Oui.

M. ANTOINE MOREAU:

985

Comment vous en êtes arrivée à ça plutôt que d'autres choses ? Est-ce que vous avez regardé des options ? Celle-là vous est apparue intéressante pour quelle raison exactement ?

990

MME ISABELLE DORAY:

Oui. Il est évident que ce n'est pas la situation idéale parce que, oui, il va y avoir une rue qui va avoir la circulation, et je suis la première à vous parler de Robitaille/Yves-Prévost qui n'est définitivement pas outillée telle qu'elle est actuellement pour faire face à ça. Par ailleurs, c'est un petit peu comme une voie naturelle pour rejoindre d'une part Sherbrooke pour aller jusqu'à la 40 parce qu'il y a déjà... je ne me souviens plus du nom de la rue, mais il y a déjà le trait noir à l'extrémité se rend déjà... l'extrémité est, se rend déjà jusqu'à la 40.

995

Alors, c'était la façon... déjà qu'on veut développer le boulevard Contrecoeur, alors, je me dis que tant qu'à en développer un, aussi bien le développer convenablement et le plus adéquatement possible, mais je suis d'accord que ce n'est pas la situation idéale.

1000

M. ANTOINE MOREAU:

O.K. Merci.

1005

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1010 J'aimerais que vous nous parliez de vos attentes en ce qui concerne le suivi de ce projet une fois que le rapport de consultation sera rendu public. J'aimerais ça savoir comment vous voyez la circulation de l'information peu importe l'évolution du dossier.

MME ISABELLE DORAY:

1015 Hum. Vous voulez dire entre la SHDM et les citoyens ?

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Et les autorités municipales.

1020 **MME ISABELLE DORAY:**

Et les autorités municipales. Il doit exister, je suppose, il doit y avoir un comité qui va prendre acte de vos recommandations et qui va agir idéalement en fonction de ces recommandations. Je pense qu'il serait indispensable qu'il y ait des citoyens du quartier qui soient sur cette table de concertation ou ce comité, qui en fassent partie, et à une voix égale à celle des autres finalement pour que vraiment les citoyens soient écoutés.

1025

Ce serait déjà peut-être une façon aussi de montrer la bonne foi et de repartir sur des bases un peu meilleures.

1030

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Je vous remercie beaucoup pour votre positivisme, c'est fort apprécié.

1035

MME ISABELLE DORAY:

Ça me fait plaisir.

1040

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

J'inviterais maintenant madame Bastien. Bonsoir, Madame, Bienvenue.

MME NANCY BASTIEN:

1045

Bonsoir. Donc, je me présente, Nancy Bastien, résidente riveraine du site Contrecoeur. Je suis née dans la paroisse Saint-Justin il y a de cela plus de 30 ans et nous

avons déménagé sur la rue Jacques-Porlier avec mes parents à ce moment-là lors de la création de la rue au début des années 80.

1050

J'y ai donc habité en tant qu'adolescente pendant quelques années avant de quitter le nid familial et, par la suite, moi et mon conjoint Patrice avons décidé d'acheter la propriété de mes parents. Donc, de retour sur la rue Jacques-Porlier, ça fait de cela maintenant 7 ans. Depuis, nous sommes maintenant parents de deux jeunes garçons d'âge préscolaire.

1055

Nous avons décidé d'acheter la propriété de mes parents il y a 7 ans dans le quartier Mercier, dans la paroisse Saint-Justin, et d'y fonder une famille. Plusieurs raisons nous ont convaincu d'y élire domicile, la quiétude du quartier et de la rue Jacques-Porlier à ce moment, les nombreux espaces verts, l'impression de mini-banlieue, la proximité du métro ont été quelques facteurs déterminant dans notre choix.

1060

Le projet de développement du site Contrecoeur tel que présenté lors des différentes sessions de consultation publique en mai dernier aura un impact significatif sur notre environnement immédiat et nous avons également de nombreuses préoccupations quant à l'aménagement de résidences dans un territoire qui servait auparavant de zone tampon entre les activités industrielles et notre quartier résidentiel.

1065

Comme l'a démontré la forte participation aux différentes rencontres de la consultation, les citoyens ont à cœur l'évolution de leur quartier. C'est pourquoi nous désirons, moi et mon conjoint, exprimer nos principales préoccupations par le biais de ce mémoire en espérant que des modifications puissent être apportées au projet et qu'un certain cadre réglementaire puisse y être adopté.

1070

Nos préoccupations. J'ai l'impression que je vais vous donner du réchauffé grandement, tout ce que j'ai déjà été dit. On a des préoccupations principalement en ce qui a trait à la densité de la population et à l'aspect environnemental. Donc, je vais peut-être tenter d'être brève, d'écourter, mais j'ose espérer que l'aspect peut-être... ayant des enfants, de jeunes enfants, je vais peut-être essayer de mettre un petit peu l'accent sur l'importance du quartier du point de vue d'une famille avec des jeunes enfants.

1075

Donc, notre première préoccupation, c'est la densité de population et le type d'habitations qu'on y prévoit. La forte densité et les hautes tours de 4 à 8 étages sont principalement sur les plans dans le secteur sud du projet, soit la circulation qui donne à l'arrière de notre cour. On s'objecte au style d'immeuble en hauteur proposé car ce style ne cadre en rien avec la typologie du quartier existant.

1080

1085

Notre champ visuel à l'arrière sera dorénavant composé de multiples blocs d'habitation de hauteur variant de 4 à 8 étages comparativement au champ visuel que vous a présenté... que vous avez vu dans la présentation précédente. Comment des tours de 4 à 8

1090 étages peuvent représenter un environnement attirant pour des familles quand on se compare avec Anjou, quand on se compare avec les banlieues comme Sainte-Julie ? Les tours de 4 à 8 étages sont rares dans les quartiers résidentiels à Sainte-Julie.

1095 Nous, on trouve que c'est très loin du cadre de quartier auquel nous sommes habitués. On nous a maintes fois répété que c'est la viabilité financière du projet qui exige ce type de densité. Quel prix devons-nous payer, nous, citoyens riverains, pour que votre projet soit viable ? On justifie la forte concentration vers le sud par la proximité de rues comme la rue Sherbrooke. On aurait apprécié peut-être que d'autres alternatives soient considérées afin qu'il y ait un certain étalement de la densité, que ce soit le long de l'axe Contrecoeur...
1100 on ne dit pas de les éliminer, on dit qu'on aurait apprécié qu'il y ait des scénarios moins denses et peut-être mieux répartis sur le site parce que là, nous, notre cour arrière est constituée uniquement de gros blocs de béton. Donc, on trouve que ça a un impact très important par rapport au boisé, puis au champ visuel.

1105 Présentement on a vu sur les raffineries, éventuellement on va avoir vu sur les blocs de béton. Puis quand on nous répond que nos résidences vont prendre de la valeur, j'ai de la misère à croire qu'un environnement avec des blocs de 4 à 6 ou 8 étages à l'arrière de mon domicile va augmenter sa valeur foncière. Ce n'est pas tout à fait le cadre de vie qu'on voulait pour nos enfants.

1110 Le deuxième point qui nous préoccupe un peu, puis je vais essayer de le nuancer parce que je ne veux pas que ça apparaisse que négatif, mais c'est les logements sociaux. Je pense qu'on est présentement, nous, en présence dans le secteur, on a déjà des logements sociaux dans la paroisse Saint-Justin. Je pense qu'il y a un chiffre comme de 20%
1115 qui a été présenté lors des audiences. Il y a une très forte concentration de ces logements qui sont sous forme de HLM et puis ces HLM, nous, de par notre emplacement sur Jacques-Porlier, c'est comme nos voisins, pas immédiats, mais c'est nos voisins. Ils sont principalement situés entre Sherbrooke et de Grosbois à l'ouest.

1120 C'est dommage, je pense que ç'a été un... on dit, la littérature dit que ç'a été des erreurs et qu'on ne répliquera plus ce type de concentration. C'est désolant. Quand on regarde le plan d'aménagement, ce n'est pas qu'on s'oppose à la présence de logements sociaux, mais ils sont tous concentrés, ils nous semblent tous concentrés entre Sherbrooke et de Grosbois. Nous dans notre environnement immédiat, on profite plus du quartier avec des
1125 jeunes enfants qu'on le faisait peut-être auparavant parce qu'ils se promènent en bicyclette, en trottinette. Dans notre environnement immédiat, on a présentement à l'ouest des fortes concentrations de HLM et puis là, on va avoir à l'Est des tours de 4 à 6, 8 étages de logements sociaux. On ne parle pas de coopératives, je parle, il y a des fortes densités, de ce que j'ai compris, de 4 à 6 étages qui sont uniquement pour des logements sociaux.

1130 La littérature semblait donner des directions contraires. Nous, ce qu'on déplore, ce n'est pas qu'on insère ou qu'on tente... mais c'est qu'on trouve que c'est à l'encontre de la

documentation pour éviter ce qu'ils appellent le phénomène de ghettoïsation. On a, dans une vie antérieure, demeuré dans une coopérative d'habitation au nord de Sherbrooke dans le coin de Beaugrand, il y a des exemples de mixité ou d'intégration sur la rue Joseph-A.-Rodier, ça s'appelle La coopérative aux Espaces Verts ; selon moi, c'est des exemples de mixité et d'intégration réussie. C'est difficile de distinguer qu'est-ce qui est coopérative par rapport... il y a des cottages, des semi-détachés, des maisons en rangée, des coopératives. On est loin des blocs de 8 étages, puis il y a une intégration et des espaces verts. Cette façon de faire ne semble pas avoir été la ligne directrice pour le projet Contrecoeur. Il semble y avoir une forte... nous, ce que l'on déplore, c'est la très forte concentration qui semble grandement diverger des recommandations qui sont faites de toutes parts.

Donc, ce que l'on demanderait, c'est une recommandation ou une demande ou un vœu pieux, ce serait de mieux répartir ces logements sur l'ensemble du territoire, sur l'ensemble du territoire Contrecoeur, et peut-être aussi sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine, mais qu'ils soient moins fortement concentrés dans certains secteurs et mieux insérés dans le milieu un peu partout sur l'ensemble du territoire.

On demande également à que la hauteur maximale des édifices soit réduite de 3 à 4 étages pour être plus une continuité de notre quartier existant.

Ça déjà été adressé l'autre point qui est un petit peu relié à la densité qui va s'ajouter, c'est au niveau des infrastructures sportives et récréatives. On a l'impression, nous, que dans Mercier-Est, on est les enfants pauvres de la Ville en ce qui a trait aux infrastructures. On considère que les infrastructures sont déficientes, quasi inexistantes. On n'a pas à proximité, et je parle de proximité avec des jeunes enfants, on parle de vouloir attirer des familles, on n'a pas à proximité de plan d'eau, de piscine, de terrain de soccer, de terrain de tennis, pour les jeunes adolescents, de *skateboard*. Il n'y a présentement rien, puis quand on veut inscrire nos enfants, il faut aller quêter dans les arrondissements avoisinants, il faut aller les inscrire à Anjou, à Rivière-des-Prairies.

Le problème avec ça, c'est qu'on n'est jamais prioritaire. Il y a toujours... pas une présélection, mais les places sont principalement offertes aux résidents de l'arrondissement, puis nous, on a de la place en second lieu s'ils restent des places de disponibles. Ça fait que nous, puis vous avez mentionné tantôt qu'il y a peut-être un complexe sportif sur Hochelaga, mais je pense que sans que ce soit des infrastructures, on ne demande peut-être un second stade olympique dans le projet Contrecoeur, mais il devrait y avoir un minimum d'infrastructures quand on parle d'une densité comme ça, d'un projet de cette envergure. Nous, on considère que ça devrait faire partie intégrante du projet l'ajout d'infrastructures sportives et récréatives.

Ça devrait faire partie intégrante au niveau financier parce que j'ai juste peur qu'on remette encore une fois aux citoyens le devoir ou l'obligation ou qu'on remette sur le dos des citoyens de tomber dans les demandes pour avoir des ajouts de services avec les processus

1175 de la Ville, puis les budgets se font rares, puis on le voit avec l'aménagement du parc Thomas-Chapais, les processus sont extrêmement longs et ardu. Puis mon inquiétude, c'est qu'on doit encore continuer à faire des requêtes pour obtenir des services additionnels. Les infrastructures de notre quartier, on considère qu'elles sont loin d'être suffisantes pour... elles ne sont pas suffisantes pour la population actuelle, elles le sont encore moins selon nous pour la future population.

1180 Un autre point qui va avec la densité, c'est la circulation. On trouve que les études présentées, ils nous présentaient des chiffres avec une augmentation de 20%. Cette étude d'impact semble sous estimer ou ne pas prendre en considération les problèmes actuels de circulation sur la rue Jacques-Porlier principalement depuis l'ajout de nouveaux services au coin de Sherbrooke.

1185 La vitesse excessive et le volume de véhicules est déjà trop élevé à certaines périodes de la journée et le quadrilatère a été témoin de multiples accidents. Notre rue sera le point d'entrée de tout un secteur de ce nouveau développement et rien ne semble avoir été conçu pour restreindre, limiter ce trafic. Nous déplorons que ces impacts sur notre milieu de vie, plus de circulation égale plus de bruit, ne soient pas considérés dans l'élaboration du projet. Quel ratio faudrait-il atteindre avant que des modifications aux grilles de rues ne soient apportées ? On ne semble pas avoir fait tous les efforts possibles pour minimiser les impacts sur les rues avoisinantes et inclure peut-être certaines collectrices directement via la rue Sherbrooke.

1190 On a également certains doutes quant aux chiffres qui ont été présentés. On nous a présenté lors des audiences que les statistiques étaient conçues ou avaient été faites en fonction que les gens feraient des détours pour aller prendre des feux de circulation. Je ne connais pas beaucoup de gens qui se rallongent pour aller passer par une lumière ; habituellement, je pense que le comportement normal, c'est d'aller au plus court chemin.

1195 Second volet, environnement. Nous, ce qui nous préoccupe, c'est qu'il ne semble pas y avoir de cadre réglementaire provincial pour les aménagements de zones résidentielles à proximité des secteurs industriels. Mais il me semble qu'il aurait été possible d'impliquer différents intervenants avant de faire l'élaboration du projet afin, je ne sais pas, il me semble qu'il aurait été possible... est-ce que c'est valable, on propose des talus, mais est-ce que c'est des mesures qui sont valables au sein peut-être des autorités gouvernementales, du ministère de l'Environnement ?

1200 Ne peut-on pas attendre la venue d'une législation provinciale et une concertation municipale avant de construire des habitations dans une zone considérée à risque ? Jusqu'à quelle limite pourra-t-on continuer de se rapprocher des secteurs industriels tout en préservant une qualité de vie ? Comme riverains du site Contrecoeur à une distance de 300 mètres, nous subissons

1215 quotidiennement les impacts des différents intervenants de la zone industrielle tels que le bruit, la poussière, les nuisances, les vibrations.

Comme mentionné précédemment, le talus végétal qui était en place avant l'abattement des arbres nous préservait en partie de certaines de ces nuisances. Quelles
 1220 seront ces nuisances pour les nouvelles habitations qui seront en bordure de la carrière ? Basé sur nos années d'expérience en tant que riverains, nous considérons que certaines nuisances sont actuellement à la limite de l'acceptable. Quelle est la corrélation entre la distance qui sépare les habitations des secteurs industriels et l'amplification de ces nuisances ?

1225 Il existe un règlement provincial qui fixe à 600 mètres la distance minimale entre une nouvelle carrière et des résidences. Comment expliquer que cette limite de 600 mètres fixée par un comité d'experts pour protéger une zone résidentielle des effets nuisibles d'une carrière en opération, comment expliquer que cette distance ne semble pas valable quand il
 1230 s'agit de construire de nouvelles habitations à proximité d'une carrière ?

Comment des études de très courtes durées effectuées à la demande d'un promoteur peuvent-elles avoir préséance sur des règlements du gouvernement du Québec ? Surtout lorsqu'il semble que les études fournies sont parfois incomplètes. J'ai encore consulté votre
 1235 site et puis il y a des données qui sont apparues dernièrement au niveau du bruit où on semble dépasser les fameux seuils... parce que je pense qu'il y a des cas d'exception pour se rapprocher d'une carrière quand on ne dépasse pas les seuils de 40 et de 45 dBA. À la lumière des résultats que j'ai vus, on dépasse ces seuils selon différentes conditions.

J'ai de la misère à trouver la rationnelle de qu'est-ce qui fait qu'un règlement est bon pour une nouvelle carrière, ne puisse pas s'appliquer pour une carrière existante.

L'autre point où on a certaines inquiétudes, c'est le rayon d'impact d'*Interquisa* où on a décidé de construire à l'intérieur du rayon d'impact. Je pense que les compagnies, que ce soit *Lafarge* ou *Interquisa*, agissent de bon gré et ont des mesures d'urgence qui nous ont été
 1245 présentées, mais les incidents des dernières semaines nous prouvent que les moyens de communication ne nous atteignent pas, nous, résidents actuels. À la lumière de ça, on a de la difficulté à comprendre comment on peut décider de construire quand même sans qu'il y ait une concertation ou certains règlements qui soient établis.

Il me semble qu'il y a une hâte de construire au lieu de faire en sorte qu'on est un
 1250 consensus ou une certaine certitude qu'il n'y a pas de danger. On a l'impression qu'il y a une hâte à aller de l'avant. Est-ce que c'est pour se déroger d'une législation qui pourrait être à venir ? Je ne le sais pas.

Dernier point, les espaces verts. Nous, à l'heure des préoccupations
 1255 environnementales, on a de la difficulté à comprendre comment ça se fait que ce site-là avec sa situation géographique ne fait que répondre au minimum imposé par la municipalité. À

1260 l'heure des préoccupations environnementales quotidiennes et dans une zone de transition, il
me semble qu'il serait légitime d'augmenter ce pourcentage à plus de 10%. Plus de verdure
pour inciter les citoyens à sortir dehors, plus de verdure et d'infrastructures extérieures pour
des activités familiales, n'est-ce pas ce que la majorité des jeunes familles recherchent ?
N'est-ce pas un moyen d'offrir une certaine qualité de vie tout en étant à proximité des
industries ? Le gouvernement provincial a déjà statué sur le fait que les zones tampons
actuelles dans l'est de l'île sont insuffisantes. Le développement du site devrait intégrer cet
1265 élément dans sa vocation et les espaces verts dédiés à la fonction de zone tampon devraient
être plus nombreux.

1270 Pour conclure, à l'heure des considérations environnementales et des intentions de la
ville-centre de préserver les jeunes familles sur l'île, nous osons espérer que les efforts
considérables qui ont été faits pour les résidents riverains du site Contrecoeur, je pense à
monsieur Leblanc, monsieur Thibodeau, on ose espérer que ces efforts seront récompensés
par des modifications apportées au projet.

1275 Nous demandons à ce qu'il y ait un moratoire sur le projet afin que le plan
d'aménagement proposé puisse être revu et modifié. Ceci dans le but de mieux s'intégrer
dans nos milieux respectifs et pour offrir un environnement sain et une qualité de vie
respectables aux futurs résidents. Parce qu'à ce jour, on a l'impression que la qualité de vie
des futurs résidents importe peu. Est-ce que c'est parce que c'est une situation qui va toucher
des résidents de l'Est ? On a souvent l'impression que l'Est... on est considéré... on dirait
1280 ce type de densité à Outremont ? Je ne suis pas certain.

Donc, c'est tout pour nous. On vous remercie de votre... en tout cas, c'est apprécié de notre
part. On apprécie le temps et les efforts que vous mettez à nous écouter.

1285 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Merci à vous, Madame Bastien, et à votre conjoint invisible.

1290 **MME NANCY BASTIEN:**

Oui, il est avec les enfants qui ont la cinquième maladie.

1295 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

J'aimerais faire une précision que j'ai apportée cet après-midi. Je trouve ça important
pace que même si ce n'est pas vraiment notre rôle, étant donné que le règlement sur les
carrières et sablières a été cité par de nombreux participants à l'audience, je trouve important
de bien situer la portée de ce règlement dans le contexte actuel.

1300 Les gens me donnent l'impression de percevoir que le 600 mètres, c'est une norme de localisation, que si on ne la respecte pas, on crée des nuisances inacceptables. En fait, la façon dont le règlement est rédigé, c'est que s'il y a 600 mètres entre la limite exploitée de la carrière puis des zones sensibles, en fait, on ne pose pas beaucoup de questions parce qu'on sait que 600 mètres, c'est une distance séparatrice suffisante pour atténuer les impacts, vibrations, bruits, poussières.

1305 Mais si on veut moins de 600 mètres, à ce moment-là, il faut faire des études et il faut démontrer qu'on n'impose pas des nuisances ou des impacts inacceptables à la zone sensible. Parce que le règlement prévoit 600 mètres, mais il prévoit aussi 40 millimètres/seconde de vitesse particulière, ce qui semble quand même assez important.

1310 Je voulais juste m'assurer que les gens comprennent bien que le règlement n'est pas là pour établir comme une norme de localisation scientifique qui dit qu'en dedans de 600 mètres, ça ne devrait pas exister. C'est juste qu'à 600 mètres et plus, on considère que c'est assez loin qu'on ne pose pas beaucoup de questions.

1315

MME NANCY BASTIEN:

Mais c'est ça, il y a des dérogations possibles, mais il faut qu'il y ait certains seuils, entre autres pour le bruit, qui soient respectés.

1320

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Tout à fait. Tout à fait.

MME NANCY BASTIEN:

1325

Puis c'est ça, c'est que... Il y a des comités d'experts... c'est sûr qu'il n'y a pas de nuisance quand on est au-delà de 600 mètres. À l'intérieur, il semble y avoir des seuils. Puis c'est ça, d'après les mesures qui nous ont été présentées, je pense qu'il y a un doute raisonnable que les niveaux de bruit ne correspondent peut-être pas ou sont supérieurs aux seuils présentés.

1330

Parce que du bruit... je ne me souviens pas c'est quoi le nom de...

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1335

Un sonomètre ?

MME NANCY BASTIEN:

1340

Je n'en ai pas, mais c'est perceptible. On a un bruit de fond... je ne suis pas capable de vous le quantifier...

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Important.

1345

MME NANCY BASTIEN:

...mais il y a un bruit de fond qui est important. Les camions qui reculent avec le «beep beep» en pleine nuit, ce n'est pas un réveille-matin, mais pas loin.

1350

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

C'est un réveille-nuit.

1355

MME NANCY BASTIEN:

C'est un réveille-nuit.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1360

Vous avez parlé dans votre mémoire de l'importance d'avoir des aménagements qui permettent de garder les familles qui sont déjà là et d'en amener d'autres. Il y a plusieurs personnes dans leur mémoire qui ont dit qu'il manquait de parcs de voisinage sur le site Contrecoeur, c'est-à-dire de petits parcs, et là, je ne vais pas dans les grands équipements sportifs et communautaires, mais bien des parcs pour tout-petits.

1365

Vous avez dit que vous aviez deux garçons en bas âge. Est-ce que pour vous, et selon votre connaissance qui date d'assez longtemps du quartier, effectivement ce serait quelque chose d'important pour les familles que d'avoir plus de petits parcs ?

1370

MME NANCY BASTIEN:

Moi je considère, pour nos enfants qu'est-ce qui nous importe, il y a la sécurité, puis il y a l'infrastructure de quartier. Je regarde les gens dans nos couples d'amis, les gens qui demeurent dans le quartier et qui déménagent, ce qu'ils vont rechercher à Sainte-Julie, à Saint-Bruno, etc., en gros, c'est des infrastructures. Il y a une quiétude, on s'entend, un quartier résidentiel pour une certaine quiétude, il y a les espaces verts et il y a les infrastructures. Quand on sort l'autre côté de Louis-Hippolyte-Lafontaine, en terme d'infrastructures, terrains de soccer, terrains de tennis, piscines, même je regarde à Anjou, si on regarde les ratios de piscines, de parcs pour enfants, ça ne se compare pas à ce qu'on a dans Mercier-Est.

1380

1385 Pourtant, je considère que c'est une population similaire, mais il n'y a pas du tout les mêmes ratios. Ce qui devient important pour nous, c'est des infrastructures. Je pense un petit peu plus tard pour les adolescents, il me semble que ça prend des infrastructures sportives, puis des lieux pour qu'ils puissent faire du *skateboard* dans un endroit... au lieu de le faire sur les rampes des commerces, il me semble que c'est sain d'avoir... puis c'est ce qu'on retrouve, il me semble, en banlieue, c'est ce qu'on retrouve à Anjou et c'est ce qu'on ne semble pas retrouver dans notre quartier et c'est ardu les demandes de budgets.

1390 Quand on me dit : «Il va falloir faire des demandes de budgets», c'est aux citoyens que va incomber la responsabilité de faire des demandes. Il me semble qu'il y a une part qui devrait revenir à la municipalité d'offrir un minimum d'infrastructures sportives, récréatives et...

1395 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Monsieur Moreau ?

M. ANTOINE MOREAU:

1400 Oui. Les adolescents aiment ça les rampes illégales... en tout cas, ce sera un autre débat. Mais est-ce que vous utilisez ici... je voulais juste voir, le centre ici, est-ce qu'il répond à certains de vos besoins, le centre Saint-Justin ici, avec vos enfants ?

1405 **MME NANCY BASTIEN:**

Le centre Saint-Justin ?

M. ANTOINE MOREAU:

1410 Le centre communautaire ici, est-ce qu'il y a des services qui sont offerts ici ? Je sais qu'il y a certaines salles qui sont utilisées, on m'a dit par les scouts ou des choses comme ça, mais...

1415 **MME NANCY BASTIEN:**

1420 Bien nous, on a des très jeunes enfants, 1½ ans, 3½ ans, ça fait qu'on est au cours de natation à Rivière-des-Prairies/St-Léonard ; on est des joueurs de tennis, donc, à Anjou/Montréal-Est. On n'est pas chanceux. Éventuellement, les amis qu'on a, c'est du soccer et dans Mercier, dans notre quartier, on n'a pas de terrain de soccer d'aménagé, ça fait que je pense qu'il faut qu'ils aillent eux aussi à Anjou.

Donc, nous, c'est plus au niveau sportif éventuellement quand ils vont être plus vieux. Jeune, j'ai déjà suivi des cours de ballets au centre communautaire, mais là pour les jeunes,

1425 les cours aqua-bambins, etc., habituellement pour les très jeunes enfants, les activités, piscines, soccer, etc., en bas âge, il n'y en a aucun de ça pour nous dans le quartier présentement.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1430 Judy ?

MME JUDY GOLD:

1435 Oui. J'essaye de bien cerner votre point de vue. Est-ce qu'on peut comprendre que vous appuyez le projet, c'est-à-dire un projet modifié qui tient compte de vos préoccupations ou êtes-vous plutôt résignée au projet ?

MME NANCY BASTIEN:

1440 À date, je ne vois pas d'avantage aucun à nous, résidents, de la venue de ce projet-là dans le quartier. Je ne suis pas capable d'en voir. À part de voir que je vais avoir plus de circulation, plus de gens, des tours de béton en arrière de la cour, je ne suis pas capable de voir... Je peux comprendre qu'il y a peut-être des besoins, et c'est légitime de se loger comme madame Lemieux le disait, mais à date, ce projet-là, nous, il ne nous apporte rien.

1445 Quand on me demande : «Est-ce qu'on envisage de déménager ?», la venue des tours en béton dans ma cour va sûrement m'inciter à regarder ailleurs. Ce n'est pas un environnement que... ce n'est pas ça que j'ai choisi, ce n'est pas là que j'ai été élevée. On n'a pas connu ça. On a connu un champ avec des couleuvres. On aimerait avoir des pistes cyclables, des espaces verts, des infrastructures. Qu'ils fassent une extension de notre quartier d'Eugène-Achard, de Jacques-Porlier, des ronds-points Taillon avec une insertion quelconque, je pense que l'objection serait réduite, il y a beaucoup moins d'objection.

1455 Une principale portion, c'est qu'on trouve que la densité ne cadre en rien... je n'ai pas choisi d'habiter au centre-ville ni au centre-sud. Là, on a peut-être fait l'erreur d'aller... on aurait peut-être dû aller directement à Anjou ou en banlieue. On a choisi ça parce qu'on avait une impression de mini-banlieue. Mais ça vient changer la dynamique. Avec la densité proposée, je ne retrouve pas beaucoup de similitude avec une banlieue,

1460 **MME JUDY GOLD:**

D'accord. Merci.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1465

Merci beaucoup, Madame Bastien.

MME NANCY BASTIEN:

1470 C'est nous qui vous remercions.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1475 J'inviterais maintenant monsieur Guy Sauvé. Bonsoir, Monsieur, bienvenue.

M. GUY SAUVÉ:

1480 Bonsoir. Je me suis demandé, est-ce qu'il y a eu d'autres résidents de la rue Robitaille qui sont passés ? J'ai l'impression que je suis le premier ?

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1485 Il y a eu beaucoup de résidents de la rue Eugène-Achard et de la rue Jacques-Porlier ; en première partie pour poser des questions, il y avait des résidents de la rue Robitaille. Est-ce qu'il y a eu un autre mémoire déposé par un résident de la rue Robitaille ? Je n'en suis pas certaine.

M. GUY SAUVÉ:

1490 Ce n'est pas grave.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1495 Mais en tout cas, certainement pas autant. Mais bienvenue.

M. GUY SAUVÉ:

1500 Je suis bien content d'avoir l'occasion de participer même si, comme je travaille à temps plein, je n'ai pas beaucoup de temps, moi, pour faire des études détaillées puis scientifiques et tout ça, mais je trouvais que de la manière que le projet a démarré, c'était tellement mal parti, qu'il fallait effectivement que je m'implique avec mes moyens et à ma manière.

1505 Alors, c'est ça, je suis résident de la rue Robitaille depuis depuis 1988. Habitué à la quiétude, et ça j'insiste sur ce mot-là parce qu'il est lourd de sens, habitué à la quiétude du quartier depuis près d'une vingtaine d'années, je tiens à ce que cette caractéristique qui a compté dans notre choix, à ma femme et à moi, pour notre famille de s'y établir, que cette caractéristique demeure.

1510 Tout le monde est pour la vertu. La Ville a grand besoin d'argent, les gens ont besoin de se loger, mais ce ne sont pas des raisons pour justifier un projet qui ne respecte pas des proportions adéquates sur le plan social, environnement et humain.

1515 À cause des limites imposées par le secteur industriel et le cloisonnement de Ville d'Anjou, les impacts négatifs se feront ressentir sur le quartier déjà existant au lieu d'être concentrés dans la nouvelle zone. Le nouveau site est trop soumis à des contraintes territoriales pour se développer de manière autonome ; ainsi, ceux qui écopent sont les populations riveraines et celles qui sont à proximité, justement les gens de la rue Robitaille.

1520 L'envergure du projet indique que seules les considérations financières ont été prises en compte et non pas la qualité de vie des gens qui habitent déjà le secteur et encore moins celle des populations qui viendraient s'y installer. D'ailleurs, les dérogations consenties pour rétrécir la zone tampon entre le secteur industriel et résidentiel démontrent bien que les administrateurs, en donnant leur aval au projet avant même que les consultations publiques aient été entreprises, ont peu de souci pour la qualité de vie des concitoyens qu'ils sont censés représenter. L'envergure du projet est préoccupante parce qu'il semble que l'on n'ait pas considéré divers impacts négatifs pourtant évidents d'un point de vue objectif.

1530 Ce qui paraît injuste, c'est que des travailleurs comme moi, payeurs de taxes qui habitent ce quartier, n'ont pas beaucoup de temps de s'organiser autant que des groupes de pression, que ce soit du côté du promoteur ou du côté des groupes communautaires.

1535 Alors, les préoccupations. Évidemment, les préoccupations sont entièrement reliées aux impacts négatifs, aux effets négatifs reliés à surdensité de la population, justement des impacts qui n'ont pas été considérés avant le démarrage du projet. Un des premiers souci qui va avoir un impact justement sur la quiétude, c'est le risque de délinquance accru faute d'infrastructures à caractère communautaire, sportives et culturelles. Mais j'ai appris des choses entre temps aussi, j'ai parlé avec trois policiers qui sont seulement trois pour patrouiller notre secteur. Ils m'ont dit qu'il y a une fusion prévue de deux postes de police de quartier, les numéros 47 et 48. Donc, cette fusion va entraîner une insuffisance de personnel... peut-être pas nécessairement policier exclusivement, mais je veux dire, d'intervenants pour la sécurité quand même du quartier. D'après ces policiers avec qui j'ai parlé, ils disaient que normalement juste pour notre secteur, il en faudrait quatre fois plus.

1545 Puis je veux revenir aux problèmes qui sont liés au HLM parce que dès qu'on parle du mot HLM à ces policiers, je veux dire... je ne dis pas qu'ils capotent, mais c'est clair qu'ils ont ben des problèmes avec les gens qui sont là. Puis j'ai eu tout à fait par hasard l'occasion de parler même avec un serrurier, il n'y a pas une semaine qu'il ne se rend pas dans ces quartiers de HLM parce qu'il y a des portes qui sont défoncées parce que les gens n'ont pas

1550 de respect pour les logements qu'ils habitent. En tout cas... Et ça, c'est à part les piqueries qu'on sait qui existent dans notre quartier, puis des dépôts de drogue.

1555 Deuxième chose aussi qui fait partie des inquiétudes, le manque de personnel pour combler l'augmentation de demandes de services de proximité. On parle des CLSC, on parle aussi d'intervenants spécialisés de toutes sortes.

1560 Troisième chose, c'est l'augmentation de la circulation véhiculaire sur la rue Robitaille qui est connectée à Yves-Prévost. Donc, la rue Robitaille fait partie d'un corridor scolaire soit dit en passant. Comme la rue Robitaille est directement reliée au boulevard Yves-Prévost, la congestion automobile sera accrue. Déjà le matin à l'heure de pointe à cause de la piste cyclable sur Yves-Prévost, l'artère est réduite quand on va vers la 25, l'artère est réduite à une seule voie. C'est vrai que c'est des deux côtés, que ce soit en direction est ou ouest. Donc, l'artère est réduite à une seule voie, les automobilistes éprouvent de la frustration. L'embouteillage refoulera les automobiles encore plus vers l'est et c'est pour ça que je suis irrité de voir qu'on propose comme amélioration d'élargir encore plus la voie entre
1565 Contrecoeur et Robitaille. Ça, je n'accepte pas qu'on propose ça comme amélioration. Alors, je n'apprécie pas ça du tout parce que la rue Robitaille devient tout simplement un déversoir pour la circulation automobile que les autres gens ne veulent pas avoir.

1570 Je peux comprendre, sauf que... Quand je dis que justement il faudrait que ça se développe de façon autonome ce site si jamais ça aboutit, ça va jusque là, bien, que justement ça débloque, que ça se déverse à l'intérieur de leur propre secteur et non pas que ça déborde chez nous.

1575 Puis ensuite, c'est ça, le comble, c'est quand j'ai entendu parler d'une ligne d'autobus sur Robitaille, moi, ça me fait bien rire parce que comme il y a déjà la ligne 141 sur Des Ormeaux qui est suffisamment proche, il n'y a rien qui justifie d'aller foutre une ligne d'autobus sur Robitaille.

1580 Ensuite, le dernier point, ça touche un peu la dénaturation du quartier, de son équilibre urbain, de son caractère homogène en terme de classes sociales. Moi, je suis bien d'accord qu'on offre à des travailleurs, justement, des accès à des logements abordables, à des retraités aussi, parce que la population est vieillissante et ces gens-là aussi ont des besoins.

1585 Je comprends très bien qu'à un moment donné, ce n'est pas drôle quand on voit par exemple dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, cette mentalité de construire rien que des condos de luxe, puis des résidences pour aînés de luxe, mais là, on fait quoi avec les populations qui n'ont pas les moyens de se loger ? Après ça, une fois qu'ils sont chassés de leur quartier d'origine, je comprends qu'il y a un problème, mais ce n'est pas à nous autres à écopier de ça ; c'était à la Ville d'y penser avant, puis d'arrêter de donner des permis à des
1590 promoteurs qui construisent rien que des condos de luxe, puis des résidences de luxe.

1595 Donc, dans les améliorations suggérées... Ah, je voulais dire, juste une autre préoccupation aussi, on a constaté, c'est ben terre à terre, mais c'est la poussière qu'on retrouve dans la piscine. On parlait beaucoup de nuisance de toutes sortes, de pollution et tout ça, en tout cas, on n'a jamais eu autant de poussière à ramasser dans le fond de notre piscine depuis que justement ils ont déboisé.

1600 Alors, parmi les améliorations envisagées, il y aurait peut-être deux scénarios. Tout d'abord, c'est de maintenir la zone tampon telle qu'elle est, mais peut-être en la transformant en parc aménagé pour diverses activités sportives, récréatives et d'éducation écologique, quitte à ce que ces activités soient payantes un peu comme quand on paye avec une carte Accès-Montréal, puis évidemment avec une aire de stationnement accessible via la rue Sherbrooke, pas via Robitaille.

1605 Ensuite, bon, à défaut de ça, parce que ça, ce serait la préférence, si jamais il devait y avoir un développement quelconque, à ce moment-là, c'est de réduire le nombre d'unités de logements dans une proportion identique à la typologie actuelle, identique à l'environnement actuel, afin de ne pas dénaturer le quartier sans impact négatif qui se déverse sur le quartier déjà existant. Voilà, merci beaucoup.

1610 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

1615 Merci à vous, Monsieur Sauvé. Je serais très intéressée d'entendre vos commentaires sur la desserte en transport en commun du quartier Mercier-Est. Vous avez indiqué dans votre mémoire que pour vous, d'avoir une ligne d'autobus sur Contrecoeur, puis qui tourne sur Robitaille, ça ne semble pas améliorer la desserte parce que l'axe Des Ormeaux est un axe, on l'a appris aussi avec le maire d'Anjou, d'autobus express, puis de plusieurs lignes d'autobus locales.

1620 J'aimerais ça que vous me disiez pour vous comment elle est la desserte, puis ce n'est pas une obligation de votre part, mais je suis curieuse de voir quelle est votre appréciation de la desserte en transport en commun dans le quartier Mercier-Est ?

1625 **M. GUY SAUVÉ:**

1625 En tout cas, la 141, moi je trouve ça très bien. Je crois que pour la population qui est déjà là, parce qu'il y a déjà beaucoup d'automobiles, il y a beaucoup de gens qui utilisent déjà leur automobile, alors, pour les gens qui ont besoin d'utiliser l'autobus, moi je trouve que la 141, ça fait du très bon travail.

1630 Puis justement, quand je parle du fait que si on développe un nouveau site, puis qu'il se développe d'une manière autonome, bien, qu'ils s'arrangent s'ils veulent avoir une ligne d'autobus pour qu'elle passe dans ce quartier-là, mais pas qu'elle déverse sur nous autres

1635 parce que déjà Robitaille, on a des gros problèmes de... ben, c'est pas catastrophique
présentement, mais déjà quand ils installent les poteaux de piste cyclable sur Yves-Prévost, il
y a des matins, je vous jure que c'est vraiment pas agréable. Il y a vraiment un
ralentissement, puis là, l'embouteillage s'étire de plus en plus, il devient de plus en plus
élastique. Ce n'est pas tous les jours comme ça, mais c'est souvent comme ça. Et ce n'est
pas vrai que l'autobus sur Robitaille viendrait désengorger.

1640 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Madame Gold ?

1645 **MME JUDY GOLD:**

Oui. Vous mentionnez que ça paraît injuste que les travailleurs qui habitent le quartier
n'aient pas le temps de s'organiser autant que les groupes de pression - vous marquez ça à
la page 1 - que voulez-vous dire par ça ? Est-ce que ça veut dire que votre point de vue n'est
pas présenté devant la Commission ou est-ce que ça veut dire que les organismes de
1650 pression, les organismes communautaires ne représentent pas le point de vue des gens du
quartier ?

M. GUY SAUVÉ:

1655 C'est-à-dire qu'ils vont représenter une certaine... c'est parce que ça prend du temps
pour s'investir dans des groupes de pression, quel qu'ils soient. Et là, moi je travaille à temps
plein, puis moi j'ai un deuxième *shift* de toute façon parce qu'il faut que je m'occupe de la
maison, il faut que je m'occupe de mes enfants, tout ça, alors, je n'ai pas le temps d'être
bénévole comme je voudrais. C'est qu'à un moment donné, j'ai une limite dans le temps et il
1660 y en a beaucoup de travailleurs, c'est exactement la même situation.

Alors, des groupes de pression, pour que ce soit efficace, il faut que ce soit très bien
structuré, très bien organisé, il faut y mettre beaucoup de temps et c'est un temps que
beaucoup de travailleurs comme nous, on n'a pas le temps de consacrer. Ce n'est pas parce
1665 qu'on n'aimerait pas ça, mais c'est parce qu'à un moment donné, tu dis : «Regarde, il faut
que je dorme.» Moi, une fois que le souper est fait, puis que j'ai réglé ben des affaires...

MME JUDY GOLD:

1670 Oui, je comprends bien.

M. GUY SAUVÉ:

1675 Tandis que des gens qui ne font ça qu'à temps plein s'occuper de groupes de pression. Tant mieux pour eux autres, mais ce n'est pas clair qu'ils vont représenter les intérêts dans gens qui n'ont pas le temps de participer et d'être bénévoles à ces groupes de pression.

MME JUDY GOLD:

1680 Oui, c'est bien clair. Merci beaucoup.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1685 Merci, Monsieur Sauvé.

M. GUY SAUVÉ:

1690 Merci.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Nous allons prendre une courte pause d'une dizaine de minutes. Donc, nous reprendrons à... dans 10 minutes.

1695 PAUSE... REPRISE

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1700 Bonsoir, Madame. Bienvenue à cette soirée de consultation publique.

MME CHANTHA SEANG:

1705 Je vais juste inviter monsieur Denis Jean pour proposer des propositions qui vont suivre.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

La parole est à vous.

1710 **MME CHANTHA SEANG:**

LECTURE DE SON MÉMOIRE

1715 J'aimerais aussi porter un commentaire sur le mémoire qui a été déposé par l'arrondissement d'Anjou qui mentionne que... je vais lire le texte intégral. «*Toutefois, nous*

1720 *sommes disposés à accommoder toutes les connexions possibles avec le secteur nord du site Contrecoeur...», donc, ils parlaient des artères au nord, «...en particulier les rues Rondeau, Eugène-Achard et Chaumont qui pourraient servir à ces fins.» En fait, c'était pour... juste apporter une précision, qui favorisait l'accès Eugène-Achard pour aller vers le nord et nous, on n'est pas tellement d'accord sur ça. Lui, il favorisait beaucoup sur les rues empruntées qui sont Eugène-Achard, Rondeau et Eugène-Achard. Donc, on voulait juste apporter une précision sur ça.*

1725 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

1730 Votre position est très claire. Merci. Vous aimeriez, donc, que le projet soit modifié afin de préserver la tranquillité du secteur de Mercier-Est surtout sur le plan de la circulation locale. Est-ce qu'il y a d'autres volets du projet qui, selon vous, pourraient être améliorés pour assurer que les retombées positives soient maximales ?

MME CHANTHA SEANG:

1735 C'est sûr qu'il y a beaucoup de points qui ont été mentionnés par les intervenants. C'est sûr. Mais moi je voulais beaucoup axer sur la circulation, la densité, les gens qui vont circuler surtout à proximité des rues et puis de sauvegarder ça, la tranquillité de notre rue, puis notre qualité pour les résidents de notre rue.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1740 Monsieur Moreau ?

M. ANTOINE MOREAU:

1745 Ça va.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Madame Gold ?

1750 **MME JUDY GOLD:**

Oui. Vous êtes résidente depuis 20 ans, vous connaissez bien le secteur ; est-ce que vous avez des observations à faire sur les commerces existants dans le secteur ?

1755 **MME CHANTHA SEANG:**

1760 En fait, on connaît aussi la Place Chaumont qui est résidentielle , c'est quand même commerciale, des petites boutiques, tout ça. Donc, aussi sur Sherbrooke, on est vraiment familier. Surtout on connaît très bien l'endroit, on peut même y aller à pied, c'est très proche, c'est à proximité des résidences, de chez nous.

MME JUDY GOLD:

1765 Est-ce que vous avez des opinions sur le secteur commercial qui est proposé au sud-est du site ?

MME CHANTHA SEANG:

1770 Déjà je ne me suis pas vraiment axée sur le sujet.

MME JUDY GOLD:

D'accord.

1775 **MME CHANTHA SEANG:**

Je ne pourrais pas vous dire.

MME JUDY GOLD:

1780 D'accord. Merci.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1785 Mais d'après la réponse que vous avez donnée, vous semblez indiquer que la desserte en commerces de voisinage vous semble satisfaisante dans le moment ?

MME CHANTHA SEANG:

1790 C'est satisfaisant, oui. Ce n'est pas nécessaire d'avoir plus. On est déjà assez... d'après moi.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1795 Merci beaucoup, Madame Seang. J'inviterais maintenant le représentant de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Est de l'Île de Montréal à venir présenter... ou la représentante, à présenter le mémoire. Bonsoir, Madame, bienvenue.

MME FRANCINE LABELLE:

1800

Bonsoir. Merci. Alors, bonsoir. Mon nom est Francine Labelle. Je suis directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'Île de Montréal. Alors, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'Île de Montréal est le plus important regroupement de gens d'affaires de l'est de Montréal. Elle a pour mission de favoriser le développement économique et social de son territoire ainsi que l'épanouissement et le réseautage des 30 000 entreprises qui le composent.

1805

1810

Alors, la Chambre de commerce couvre un vaste territoire qui s'étend de l'est du boulevard Saint-Laurent jusqu'à la pointe de l'île, du fleuve jusqu'à la Rivière-des-Prairies. Elle compte près de 1 300 membres, ce qui représente à peu près 500 entreprises et ces entreprises oeuvrent principalement dans les secteurs manufacturiers, dans le secteur du commerce et des entreprises de services.

1815

Alors, la Chambre de commerce agit comme porte-parole des forces vives du milieu des affaires tout en mettant en valeur les richesses qui caractérisent son territoire. Elle est aussi un ardent défenseur des intérêts de l'est de l'Île de Montréal.

1820

Alors, c'est à ce titre qu'on est ici ce soir. On a vraiment à cœur le développement économique et social de notre territoire. Alors, c'est pourquoi notre comité Enjeux économiques a pris connaissance du projet résidentiel du site Contrecoeur et ce comité a formulé des recommandations à notre conseil d'administration.

1825

Alors donc, avec les quelque 1 800 unités de logement, dont une bonne partie sera affectée à du logement social et abordable, ses résidences pour personnes âgées, sa zone de commerces de proximité, son parc, le projet qui est estimé quand même à environ 300 millions de dollars représente à notre avis un projet majeur pour le territoire même s'il comporte quelques défis de taille dont vous avez sûrement entendu parler, dont la proximité avec la carrière *Lafarge*, la densité de la construction et la circulation automobile.

1830

Selon nous, néanmoins, le projet tient compte des besoins actuels et futurs de la population de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve tout en apportant une attention particulière aux considérations environnementales. Il constitue également un exemple éloquent, et pour nous, c'est important, de l'impact positif que peuvent générer la réhabilitation et la valorisation de terrains contaminés.

1835

Alors, c'est donc avec empressement que la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'Île de Montréal accorde son appui à ce projet dans la mesure où les promoteurs obtiennent tant au niveau municipal que provincial les permis d'usage et qu'ils tiennent compte évidemment des citoyens, des préoccupations des citoyens tant au niveau du bruit

1840 que de la circulation automobile. Et je pense que vous avez entendu plusieurs commentaires à ce sujet jusqu'à aujourd'hui.
Alors voilà, merci de votre attention.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

1845 Merci à vous, Madame Labelle. D'après ce que je comprends, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de Montréal n'a pas comme membre l'industrie lourde du parc industriel de l'est de Montréal ?

1850 **MME FRANCINE LABELLE:**

On compte quand même quelques-unes de ces entreprises, mais majoritairement les entreprises qui sont membres de la Chambre à ce moment-là, parce qu'on est en période de recrutement comme toujours, constituent principalement... sont principalement dans les secteurs que j'ai énumérés, donc, manufacturiers, commerces et entreprises de services.

1855 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Est-ce que les membres de la Chambre de commerce auraient préféré voir un développement commercial sur le site Contrecoeur ? Et comment perçoivent-ils une nouvelle offre commerciale tel que proposée dans le projet ? Est-ce qu'il en a été question au comité d'analyse du projet ?

1860 **MME FRANCINE LABELLE:**

1865 On n'a pas vraiment examiné la possibilité qu'un projet commercial soit installé là-bas. Par contre, oui, on est un regroupement de gens d'affaires, mais on a aussi à cœur la communauté, les citoyens de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Alors, c'est dans ce sens-là qu'on appuie le projet parce que pour nous, c'est un projet qui est bien pensé.

1870 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Est-ce que vous êtes en relation avec l'Association des industriels de l'Est de Montréal qui font aussi certaines représentations en ce qui a trait à la cohabitation résidentielle/industrielle ?

1875 **MME FRANCINE LABELLE:**

Il nous arrive à l'occasion de travailler en partenariat sur certains dossiers, mais dans ce cas-ci, ce n'est pas le cas.

1880 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Antoine ?

1885 **M. ANTOINE MOREAU:**

Même si vous n'avez pas travaillé sur le dossier en particulier avec les gens, si vous avez une réflexion plus générale sur la cohabitation industrielle et résidentielle, commerciale dans ce cas-ci, est-ce que vous avez des réflexions que vous avez faites au cours des dernières années par exemple sur certains projets ou d'autres, qui vous amènent à certaines positions là-dessus ou à certaines recommandations particulières ?

1890 **MME FRANCINE LABELLE:**

En fait, on n'a pas de position précise à ce moment-ci, mais il nous est arrivé à l'occasion d'examiner d'autres projets. C'est avant que je sois en poste, mais j'ai entendu parler entre autres du projet Canterm dont il a été abondamment question dans les médias locaux il y a quelque temps et je pense que ça s'en vient à nouveau, je pense qu'on va entendre parler à nouveau.

1900 Alors, on n'a pas nécessairement de position précise à ce niveau-là, mais effectivement après la présentation qu'on a eue du projet du site Contrecoeur, on s'est posé la question et on s'est dit que probablement au cours de la prochaine année, on allait peut-être s'attarder un peu plus particulièrement à ce type de cohabitation effectivement.

1905 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Madame Gold ?

1910 **MME JUDY GOLD:**

Quelles sont les prévisions en matière d'emplois dans l'est de Montréal en ce moment ? Dans quel secteur verrons-nous la création d'emploi ?

1915 **MME FRANCINE LABELLE:**

Je ne saurais vous dire, je ne suis pas vraiment une spécialiste en emploi et à ce moment-ci, la Chambre ne s'est pas vraiment attardée sur les problèmes de main-d'œuvre. On examine les problèmes de main-d'œuvre à d'autres niveaux, notamment au niveau du transport, les difficultés de transport, l'accessibilité des entreprises pour la main-d'œuvre, mais on ne s'est pas posé de questions à ce niveau-là.

1920 **MME JUDY GOLD:**

1925 D'accord. J'ai une autre question à vous poser. Vous appuyez le projet en disant que le projet tient compte des besoins actuels et futurs de la population de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ; pouvez-vous élaborer ?

MME FRANCINE LABELLE:

1930 En fait, on trouve le projet intéressant dans la mesure où on y offre non seulement des habitations pour les gens qui ont besoin de logements à prix abordable, mais on parle aussi de résidences pour personnes âgées. Alors, on trouve très intéressant l'espèce de *mix* que le projet propose.

1935 **MME JUDY GOLD:**

D'accord. Merci.

1940 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

Merci beaucoup, Madame Labelle.

MME FRANCINE LABELLE:

Merci. Bonne soirée.

1945 **MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:**

J'inviterais maintenant la ou le représentant de... j'allais dire Solidarité Mercier, oui. Bonsoir, Monsieur Malboeuf, bienvenue.

1950 **M. PATRICK MALBOEUF:**

Bonsoir. Merci. Donc, Patrick Malboeuf, coordonnateur par intérim de Solidarité Mercier-Est. Solidarité Mercier-Est, c'est la table de concertation intersectorielle et multi réseaux de Mercier-Est. Dans les dernières années, Solidarité Mercier-Est a organisé un forum, des cafés urbains, des comités d'action, des formations, ce qui lui a permis de rencontrer et de rejoindre des milliers d'acteurs dans les dernières années.

1955 Solidarité-Mercier-Est, ce n'est pas un organisme, c'est un regroupement
1960 d'organismes et de citoyens. La portée de l'action de Solidarité Mercier-Est dans le dossier Contrecoeur reflète cette nature collective et participative à travers des dizaines de rencontres de toutes sortes du Comité d'action du site Contrecoeur, des rencontres informelles ou formelles avec les décideurs ou les promoteurs du projet, de formations pour faciliter la participation citoyenne en partenariat avec d'autres instances, de cafés urbains, d'une
1965 assemblée publique d'information, plus particulièrement le 18 mars dernier.

1970 Le quartier Mercier-Est s'est approprié le dossier du site Contrecoeur et a adopté une position démocratique le 2 mai dernier, que vous trouverez dans le mémoire que nous vous avons soumis. Cependant, le mémoire comporte 67 pages et voulant restreindre, avoir un esprit de synthèse, ma présentation va plutôt porter sur d'autres aspects. Si la Commission veut poser des questions sur la position, il me fera plaisir d'y répondre.

1975 Depuis plus d'un an et demi, le quartier Mercier-Est s'est investi en temps, en argent et en énergie dans le dossier du site Contrecoeur parce qu'il croyait et qu'il croit toujours que c'est un projet qui peut être structurant et revitalisant pour le quartier. Mais le fait est qu'en ce 21 juin 2007, plus d'un an après avoir pour la première fois officiellement émis des questions et des préoccupations en rapport avec les contraintes environnementales, les trois mêmes problématiques centrales demeurent sans réponse.

1980 Une limitation des activités de la carrière *Lafarge* à l'intérieur de la carrière tel que suggéré à la page 92 du document 3.6 par la firme Géophysique Sigma est promise par la SHDM depuis mai 2006. Cette limitation assure que les vibrations ressenties par les résidents sur le site ne dépasseront presque jamais 5 mm/seconde. Si jamais le projet devait aller de l'avant sans limitation des activités de la carrière, les résidents pourraient être touchés

1985 par des vibrations allant jusqu'à 20 mm/seconde.

1990 Bien que cela n'amène toujours pas de dommages cosmétiques aux bâtiments, cela amène une entrave grave à la qualité de vie des gens. Selon le tableau soumis à la page 56 du document 3.6, l'occurrence de plaintes pour de telles vibrations approcherait le 20%. Sur un site de 1 600 unités de logements, il s'agit approximativement de 320 plaintes par dynamitage en comptant que seul un faible pourcentage de personnes expérimentant une contrainte à leur qualité de vie exprime des plaintes formelles.

1995 Une telle promiscuité amènerait une cohabitation résidentielle/industrielle invivable autant pour la communauté vivant sur le site que pour la carrière *Lafarge*. Les négociations pour cette entente s'amorcent à peine en date du 8 juin 2007 alors que l'entente a été annoncée comme condition implicite du projet depuis mai 2006 et que l'on nous avait demandé de faire confiance à la Ville de Montréal qui s'occupait alors du dossier.

2000 Une première rencontre qui n'a servi qu'à présenter le projet et non à parler de la limitation des activités a eu lieu un peu avant les consultations publiques. Ajoutons que Solidarité Mercier-Est dans ses activités et sa mission vise la valeur fondamentale qu'est la concertation. Consciente des trois sphères économiques, sociales et environnementales du développement durable, c'est en partenariat avec le secteur industriel que la communauté de

2005 Mercier-Est cherche à trouver des solutions quant à la gestion des interfaces industrielles/résidentielles responsables et durables.

2010 Il est déplorable qu'un acteur aussi incontournable que la carrière *Lafarge* ait été systématiquement mis de côté dans la planification du projet depuis mai 2006 malgré les pressions incessantes du milieu à ce que la compagnie soit à cette concertation. Il est d'autant plus inexplicable que ce soit un représentant de Solidarité Mercier-Est qui est appris le 1^{er} juin 2007 à *Lafarge* l'intention de la Ville de Montréal de limiter son exploitation.

2015 Deuxième problème. Un engagement à ne construire dans le rayon d'impact de la compagnie *Interquisa* que lorsque des règlements clairs d'une loi provinciale assureront la sécurité des résidents qui s'y établiraient. Cette condition est d'autant plus importante qu'*Interquisa* subissait le 6 juin dernier un bris sur son réservoir de 180 000 litres d'acide acétique à 80%.

2020 Troisième problématique. Une étude cumulative du niveau de bruit avec lequel les futurs résidents du site devront composer qui tienne compte de la qualité de vie sonore des résidents en fonction de tous les éléments environnants du site et non seulement du respect des normes de bruit par la carrière ainsi que des mesures de mitigation répondant aux réalités soulevées par ces nouvelles études.

2025 Si on prend deux minutes pour penser à ce projet sur lequel on travaille depuis des années, c'est qu'aujourd'hui, nous sommes devant un projet qui place des personnes dont l'âge et la situation financière est précaire, dans des tours de 8 étages avec une vue plongeante sur une carrière en activité, en face de torchères pétrolières, dans le rayon d'impact d'accident majeur d'une compagnie pétrolière, dans des zones de vibration pouvant atteindre 20 mm/seconde et exposés à des niveaux de bruit cumulatif de torchères, carrière et d'activités industrielles. Force est de constater que si les efforts et la créativité et l'expertise qui ont été mis à «squeezer» 4 000 personnes sur ce site avaient été déployés pour adresser les contraintes environnementales, nous serions devant un projet novateur et rassembleur.

2030
2035
2040 Tout est une question de motivation. Notre expérience fait en sorte que nous ne doutons vraiment pas des ressources ou de l'efficacité de la Ville de Montréal ou de la SHDM. Il reste maintenant à s'assurer que le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal motivera le conseil exécutif de Montréal à transformer un projet viable économiquement en projet viable. Merci.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

2045 Merci beaucoup, Monsieur Malboeuf. On est bien conscients des efforts qui ont été faits par Solidarité Mercier-Est et plusieurs autres organismes et partenaires de façon à pouvoir assurer l'intégration de la participation citoyenne dans la planification de l'aménagement du site Contrecoeur. Le représentant de la Corporation de développement économique de l'Est, la CDEST, cet après-midi, nous a rappelé que l'engagement communautaire dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve était bien bien connu, mais ce qui

2050 avait peut-être été un élément nouveau au cours de cette année, c'était de voir combien la
partie de Mercier au nord de Sherbrooke qui n'avait pas vraiment eu l'occasion de témoigner
son engagement communautaire au cours des dernières années, c'était plutôt au sud,
combien le milieu communautaire s'est rendu compte que l'engagement civique était tout à
fait comparable et très impressionnant.

2055 Je pense que c'est dû en partie à la présence d'organismes communautaires ou de
regroupement comme le vôtre. Je voulais en souligner l'importance et la valeur. C'est sûr
que pour nous, c'est très très perceptible, c'est très présent dans cette consultation publique.

2060 Dans ce contexte-là, je pense que vous avez de grandes attentes par rapport à la
continuité et à la poursuite de ce projet et de sa planification. J'aimerais peut-être que vous
apportiez des précisions sur la façon dont vous voyez le déroulement des prochaines étapes.

M. PATRICK MALBOEUF:

2065 Les trois conditions que je vous ai énumérées nous apparaissent présentement des
conditions qui doivent être adressées directement et immédiatement par le conseil exécutif de
la Ville de Montréal. Ce sont pour nous des conditions que nous avons remis depuis mai
2006, comme je le mentionnais, et nous avons volontairement rappelé, mais nous n'avons
pas utilisé ces conditions pour mettre des bâtons dans les roues de la planification et du
développement du projet jusqu'à maintenant.

2070 Il nous apparaît qu'avec l'état avancé du projet et qu'à l'étape de l'Office de
consultation, le conseil municipal lorsqu'il recevra le projet devrait à ce moment-là prendre en
compte ces trois conditions. Ces trois conditions sont extrêmement simples et sont connues
depuis longtemps, mais n'ont pas vu les ressources humaines, les ressources financières
2075 nécessaires pour qu'elles soient menées à terme. Nous croyons que nous devons mettre la
pression nécessaire pour que ce soit fait maintenant.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

2080 Comment réagissez-vous au fait que... je pense que c'est le 7 juin, vous avez donné
la date tout à l'heure, d'un événement accidentel à *Interquisa* qui a donné lieu au
déclenchement de l'alarme sonore qui est prévue dans le plan de mesures d'urgence, que
cette alarme n'a pas été entendue par l'ensemble des participants à l'audience ici ?

2085 Les gens n'ont pas entendu l'alarme *d'Interquisa* ; qu'est-ce que vous pensez de ça et
comment est-ce que vous réagissez à cette situation ?

M. PATRICK MALBOEUF:

2090 En fait, ça fait plusieurs années que le CMMI travaille à développer des mesures
d'urgence. Il y avait eu un test d'alarme dans les dernières années qui n'avait pas été
concluant non plus. Donc, c'est certain que comme n'importe quoi, il y a des améliorations et

c'est un processus en amélioration complète. On est loin de condamner ces mesures-là prises par l'Association industrielle de l'Est de Montréal en collaboration avec les citoyens et on est conscients que la vitesse à laquelle ils améliorent les choses va continuer.

2095

Cependant, il faut avoir une approche de développement durable et ne pas mettre tous nos espoirs sur des mesures d'urgence. Il faut reconnaître que la planification adéquate responsable du territoire doit être notre outil numéro un pour assurer la sécurité et la santé des résidents. En ce sens, nous aimerions que ces mesures d'urgence soient complémentaires à un aménagement responsable du territoire.

2100

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Monsieur Moreau ?

M. ANTOINE MOREAU:

2105

Vous parlez de la qualité de vie et de l'entente avec *Lafarge*, si j'ai bien compris, c'est une condition sine qua non : s'il n'y a pas d'entente avec *Lafarge*, il ne devrait pas y avoir de projet dans votre esprit ?

2110

M. PATRICK MALBOEUF:

C'est exact et c'est non seulement dans notre esprit, mais c'est dans l'esprit du promoteur et de la Ville de Montréal depuis le premier jour où on nous a présenté le projet, ce qu'il nous a réitéré maintes et maintes fois lorsque nous posions la question par rapport aux limitations des activités de la carrière. On nous disait lorsque nous avons dû par exemple organiser notre assemblée du 18 mars dernier, puisqu'il n'y avait pas eu de développement concernant cette entente, on nous disait d'affirmer aux citoyens que le projet du site Contrecoeur impliquait que la Ville de Montréal allait adresser la problématique de la limitation de l'exploitation des activités.

2115

2120

M. ANTOINE MOREAU:

Est-ce qu'il y a des réflexions dans votre groupe sur l'utilisation de l'espace ? Parce que dans les plans, on a une limite d'exploitation qui est proposée pour l'espace tampon, finalement ça va devenir le nouvel espace tampon, pour l'utilisation de cet espace ?

2125

M. PATRICK MALBOEUF:

Définitivement au sein du Comité d'action du site Contrecoeur s'est créé trois sous-comités. Un de ces sous-comités, le sous-comité Environnement piloté par madame Nicole Loubert du Collectif en environnement de Mercier-Est qui en a fait un cheval de bataille de faire des recherches au niveau de la CMM, au niveau de leurs intentions, au niveau de la gestion des déchets sur l'Île de Montréal, et d'aller prendre des informations au niveau des

2130

2135 villes environnantes et de notre propre arrondissement pour savoir les ententes qu'ils avaient avec la carrière.

De ce qu'on peut comprendre, c'est qu'il reste beaucoup à faire pour s'assurer qu'on ne se retrouve pas avec pas nécessairement un site d'enfouissement ou un dépotoir, mais un site pour des matériaux secs par exemple ou un site comme des neiges usées qui générerait un niveau de nuisance élevé. Il nous faut rester vigilants à ce niveau-là puisqu'il y a plusieurs paliers qui sont concernés par ça.

2145 **M. ANTOINE MOREAU:**

Mais vous n'avez pas de suggestions par ailleurs ? Vous avez des suggestions que ça ne doit pas être quelque chose, mais est-ce que vous avez des suggestions ou des idées qui ont apparus dans votre comité sur ce que ça pourrait être ?

2150

M. PATRICK MALBOEUF:

Pas à ce stade-ci, non, mais c'est intéressant comme question. C'est sûr que dans les... on se rend bien compte qu'il y a des gens beaucoup plus avancés et motivés que nous à décider ce qu'il va y avoir dans cette zone-là, puis qui ont nécessairement les ressources pour faire en sorte que ça se passe. Alors nous, on essaie de faire en sorte que ce soit un projet qui continue à profiter à ces gens-là, mais qui nous profite à nous aussi.

2155

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

2160

Madame Gold ?

MME JUDY GOLD:

Oui, j'ai quelques précisions à vous demander. Une des grandes orientations du forum 2005 Agir pour mon Quartier est la mise sur pied de points de services de loisirs dotés d'équipements adéquats dans chacun des territoires. Est-ce que cette recommandation serait appropriée pour le développement du site Contrecoeur ? Et si oui, concrètement, à quoi pourrait ressembler ce type, ce genre de point de services ?

2170

M. PATRICK MALBOEUF:

C'est une bonne question. Lors de l'assemblée du 2 mai où Solidarité Mercier-Est a adopté sa position guide, la discussion concernant les loisirs, les services de loisirs, s'est orientée vers l'ancien centre qui devait être pour les besoins du milieu, et la position des

2175

membres qui avait été proposée était de se faire expliquer pourquoi est-ce qu'il y avait au départ un projet de centre communautaire ou pour besoins du milieu et que ce projet a été enlevé.

2180 Pour avoir suivi les audiences publiques, je n'ai toujours pas réponse à cette question. Avant de se positionner à savoir s'il y a besoin de construire quelque chose, j'aimerais savoir le fruit des négociations entre l'arrondissement et le promoteur qui a permis de dire que finalement, c'est des milliers de pieds carrés commerciaux qui est le besoin.

2185 Si on nous démontre que c'est ça le réel besoin, d'accord, mais on n'a pas pu le démontrer jusqu'à maintenant.

MME JUDY GOLD:

2190 Quand vous faites référence au retrait du bâtiment pour les besoins du milieu, vous faites référence à cet espace pour espace multifonctionnel ? Est-ce que vous faites référence à un bâtiment physique ?

M. PATRICK MALBOEUF:

2195 Dans les premiers balbutiements du projet, on nous disait que ça devait être l'arrondissement qui déciderait ce qu'ils voudraient comme vocation en consultant ce que le milieu voulait.

MME JUDY GOLD:

2200 Oui.

M. PATRICK MALBOEUF:

2205 Il est certain que nous avec le temps, ce qu'on s'est rendu compte, c'est qu'étant donné les équipements dans le quartier, les besoins du milieu étaient beaucoup plus au niveau d'agrandir la zone de parc que de créer un nouveau centre récréo-sportif par exemple.

MME JUDY GOLD:

2210 D'accord.

M. PATRICK MALBOEUF:

2215 Mais cette zone-là n'a pas servi à un parc ; au contraire, elle a fait place à des besoins commerciaux. On émet beaucoup de réserve par rapport à utiliser ça pour du commercer plutôt que d'agrandir le parc.

MME JUDY GOLD:

2220 D'accord. Merci. Vous suggérez que le logement social et communautaire soit réparti dans tout le projet ; comment verriez-vous la mixité plus spécifiquement ?

M. PATRICK MALBOEUF:

2225 Dans la zone C, présentement il n'y a rien de concret comme proposition pour l'étaler, mais nous voyons très bien de blocs de 18 ou 24 unités dans lesquelles il pourrait y avoir du logement social. Ça s'imbrique beaucoup mieux que dans les tours pour personnes âgées par exemple, pour des familles à tout le moins, des projets plus conviviaux qui sont plus proches de l'allée centrale. Ce sont des endroits idéaux pour avoir des projets de logement social pour nous et de les répartir sur le site pour ne pas créer le phénomène de ghetto qui
2230 peut être décrié parfois par d'autres personnes qui pensent à des HLM qui sont non loin de là.

On pense qu'on peut en faire un projet innovateur, puis je saisis cette opportunité pour dire qu'il me semble qu'il n'y a pas eu beaucoup d'effort de déployé pour faire de ce développement résidentiel des projets novateurs au niveau environnemental, que ce soit au
2235 niveau énergétique ou de l'aménagement de toits verts ou du stationnement pour *Communauto* qui était prévu par exemple.

De ce que je comprends, c'est que les temps étant limités, on doit mettre nos priorités d'aménagement ou d'élaboration de projet à d'autres endroits. Mais, dans le futur, j'espère
2240 qu'on en vienne à des projets très inspirants pour le reste de l'Île de Montréal au niveau d'un projet piloté par Montréal.

MME JUDY GOLD:

2245 D'accord. Vous suggérez à la page 67 que l'ordonnancement de la construction de la zone commerciale se fasse progressivement avec l'ordonnancement de la construction de la zone résidentielle. Sachant que les bâtiments commerciaux, comme le talus, formeraient une barrière aux nuisances des sites industriels, serait-il souhaitable que cette barrière contre le bruit et la poussière ne soit pas en place pendant de nombreuses années ?

2250

M. PATRICK MALBOEUF:

Nous ne sommes pas du tout d'accord avec le fait d'arrêter le talus où la zone commerciale commence et cette proposition est une proposition récente alors que le talus
2255 initial devait se prolonger sur l'entièreté du projet.

MME JUDY GOLD:

D'accord. Merci.

2260

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Monsieur Moreau ?

2265

M. ANTOINE MOREAU:

2270

Je suis un peu curieux. Vous dites que c'est vous qui avez averti *Lafarge* qu'il y avait un projet ?

M. PATRICK MALBOEUF:

Moi ou quelqu'un d'autre.

2275

M. ANTOINE MOREAU:

2280

Oui, enfin, votre groupe. J'aimerais en savoir un petit peu plus sur les réactions que vous avez observées ; comment voyez-vous la réception du côté de *Lafarge* jusqu'à maintenant ?

M. PATRICK MALBOEUF:

2285

Nous pourrions avoir cette discussion en privé par la suite, mais je me sens extrêmement inconfortable d'avoir cette discussion publiquement étant donné l'absence de *Lafarge* autour des négociations.

M. ANTOINE MOREAU:

2290

O.K.

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

2295

Je vais me permettre de vous souligner que la Commission ne fonctionne qu'en public. Alors, nous allons rester curieux.

M. PATRICK MALBOEUF:

2300

Où vous adresser directement à *Lafarge*.

M. ANTOINE MOREAU:

Oui.

2305

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Merci beaucoup, Monsieur Malboeuf. On apprécie beaucoup le fait que vous ayez contribué à cette audience publique de multiples façons.

2310

M. PATRICK MALBOEUF:

C'est réciproque. Merci.

2315

MME CATHERINE CHAUVIN, présidente:

Ceci met fin à l'étape consultation publique portant sur l'aménagement du site Contrecoeur. La Commission va maintenant se retirer à la chaleur pour produire son rapport qu'on prévoit déposer au maire et au président du comité exécutif quelque part au mois d'août.

2320

Vous connaissez le processus. Quinze jours après qu'on ait déposé le rapport au maire et au comité exécutif, le rapport sera rendu public. Le rapport n'est pas décisionnel, ce sont des recommandations qui rapportent et tiennent compte de vos préoccupations qui seront présentées aux élus qui eux devront prendre les décisions appropriées.

2325

J'aimerais souligner, comme je l'ai fait tout à l'heure, combien il est agréable pour nous de voir l'engagement communautaire dans Mercier. Vraiment, vous avez été des citoyens exemplaires. Vous avez fait un travail colossal, vous avez travaillé en équipe, ça se sent beaucoup. Il y a une concertation très importante, les gens se connaissent et travaillent ensemble, et je pense que c'est le meilleur gage de succès d'un projet comme celui de Contrecoeur, c'est d'avoir vous comme voisins.

2330

Alors, merci à tous. Bonsoir.

2335

2340

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

2345

ET J'AI SIGNÉ:

LOUISE PHILIBERT, s.o.